

RE

RENNES —
ENCHÈRES
BRETAGNE

LUNDI 11
MARS 2024/11h



LUNDI 11
MARS 2024/11h

RENNES ENCHERES • Carole JÉZÉQUEL, Commissaire-priseur
32, place des lices • 35000 Rennes
Tel. 02 99 31 58 00
art@rennesencheres.com
www.rennesencheres.com

11 h

Asie - n° 1 à 6
Amérique précolombienne - n° 7 à 30
Afrique - n° 31 à 78 bis

14 h

Indonésie - n° 79 à 96
Océanie - n° 97 à 126
Archéologie - n° 127 à 143
Collection M. & Mme Chauvin - Antiquités grecques et égyptiennes - n° 144 à 220
Collection Thierry Boutemy - Arizona - Alaska - Colombie Britannique - n° 221 à 299

EXPOSITIONS :

A PARIS - GALERIE MEYER

17 RUE DES BEAUX ARTS - 75 006 PARIS

Mercredi 28 février : 11h à 19h
Jeudi 29 février : 11h à 19h
Vendredi 1 mars : 11h à 19h
Samedi 2 mars : 11h à 19h

A RENNES ENCHERES

32 PLACE DES LICES - 35 000 RENNES

Jeudi 7 mars : 10h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi 8 mars : 10h à 12h et de 14h à 18h
Samedi 9 mars : 10h à 13h
Lundi 11 mars : 9h à 10h

VERNISSAGE LE MARDI 27 FÉVRIER À 17 H - 20 H

GALERIE MEYER - 17 RUE DES BEAUX ARTS - 75 006 PARIS

EXPERTS S.F.E.P.

Michaël COMBEXELLE

+33 625 10 81 67
michael.combrexelle@orange.fr

Laurent DODIER

+33 608 22 68 15
laurentdodier@wanadoo.fr

Anthony JP MEYER

+33 680 10 80 22
ajpmeyer@gmail.com

Antoine TARANTINO

+33 615 44 68 46
contact@galerietarantino.com

Toutes les photos sont sur les plateformes - Enchérissez en live sur :



Nous remercions Ingrid Otto pour l'utilisation gracieuse de sa belle photo de Thierry Boutemy

ASIE

1 Deux sœurs. La poignée est décorée de deux oiseaux.
Bois à patine d'usage, fer.
(Manques à l'un des sœurs).
Longueur : 27 cm.
Inde. **100/150**

2 Lance *naginata* constituée d'un manche en bois et d'une lame courbe.
Bois, nacre.
Longueur : 152 cm. (manques).
Japon. XIX^{ème} siècle. **200/300**

3 Importante tête de vache sacrée.
Bois polychrome.
Hauteur : 111 cm.
Inde du Sud. **200/400**

4 Livre de prières en bambou laqué rouge et or, inscrit en pali birman, la couverture ornée de scènes mythologiques. Usures.
Dimensions : 57 x 13 cm.
Birmanie, XIX^{ème} siècle.
Ancienne collection Daniel Cordier.
200/400

5 Ancien masque représentant un visage de vieillard.
Bois à patine ravinée.
Hauteur : 25,5 cm.
Népal.
Ancienne collection Daniel Cordier.
200/300

6 Beau bracelet d'archer à usage chamanique.
Bois à patine d'usage.
Dimensions : 14 x 14 cm.
Népal.
Ancienne collection Daniel Cordier.
200/300

AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE

7 Quatre petits personnages.
Céramique vernissée polychrome.
Hauteur : entre 6,2 et 7,5 cm.
Pérou, de style Nazca. **40/60**

8 Vase représentant un dignitaire assis, les mains posées sur le torse. Son corps est recouvert d'une cape et d'un pagne. Il porte une couronne ornée d'un diadème en forme de losange. Céramique lustrée à engobe rouge, beige et brune.
Hauteur : 20 cm.
Pérou Côte Nord. Civilisation Mochica III.
400 / 600 après J.C. **450/750**

Collection de statuettes Valdivia du docteur Gabriel Sempé (n° 9 à 28)

9 Buste de statuette féminine.
Terre cuite à engobe rouge-brun.
Hauteur : 5 cm.
Equateur. Province de Guayas.
Culture Valdivia. Période B et C.
2300 / 1500 avant J.C. **100/150**

10 Amulette sculptée d'une tête de divinité aux yeux grands ouverts.
Hauteur : 8,5 cm.
Equateur. Culture Bahia.
500 avant J.C. / 500 après J.C. **100/150**



12 Buste de statuette.
Terre cuite à engobe rouge-brun.
Hauteur : 6,8 cm.
Equateur. Province de Guayas.
Culture Valdivia. Période B et C.
2300 / 1500 avant J.C. **100/150**

13 Hache gravée avec incisions montrant le visage et les bras.
Pierre grise.
Hauteur : 6,7 cm.
Equateur. Province de Guayas.
Culture Valdivia. Période A et B.
3200 / 2000 avant J.C. **100/150**

14 Statuette féminine debout.
Terre cuite à engobe beige.
(Cassures, manque une jambe).
Hauteur : 6,7 cm.
Equateur. Province de Guayas.
Culture Valdivia. Période B et C.
2300 / 1500 avant J.C. **100/150**

15 Deux bustes de statuette.
Terre cuite à engobe rouge-brun.
(manque les jambes).
Hauteurs : 6,5 et 3,6 cm.
Equateur. Province de Guayas.
Culture Valdivia. Période B et C.
2300 / 1500 avant J.C. **100/150**

16 Deux statuettes debout.
Terre cuite à engobe beige.
(Cassures, manque une jambe).
Hauteurs : 7,4 et 6 cm.
Equateur. Province de Guayas.
Culture Valdivia et Buena Vista.
Période B et C.
2300 / 1500 avant J.C. **100/150**

17 Deux bustes de statuette.
Terre cuite à engobe beige.
Hauteurs : 5,3 et 4,5 cm.
Equateur. Province de Guayas.
Culture Valdivia. Période B et C.
2300 / 1500 avant J.C. **100/150**

18 Deux têtes de statuette.
Terre cuite à engobe beige.
Hauteurs : 5 et 5,2 cm.
Equateur. Province de Guayas.
Culture Valdivia et Buena Vista. Période B et C.
2300 / 1500 avant J.C. **100/150**

11 Statuette féminine debout.
Terre cuite à engobe rouge-brun.
Hauteur : 5,2 cm.
Equateur. Province de Guayas.
Culture Valdivia. Période B et C.
2300 / 1500 avant J.C. **100/150**

19 Deux têtes de statuette.
Terre cuite à engobe beige.
Hauteurs : 5,1 et 3,8 cm.
Equateur. Province de Guayas.
Culture Valdivia et Buena Vista. Période B et C.
2300 / 1500 avant J.C. **100/150**

20 Trois têtes de statuette.
Terre cuite à engobe rouge-brun et beige.
Hauteurs : 3,7 ; 3 et 2,7 cm.
Equateur. Province de Guayas.
Culture Valdivia. Période B et C.
2300 / 1500 avant J.C. **100/150**

21 Trois haches en pierre :
deux sont gravées et une est
incisée.
Hauteurs : 10,5 ; 7,9 et 5,8 cm.
On joint un buste féminin en
terre cuite. Hauteur : 5 cm.
Equateur. Province de Guayas.
Culture Valdivia. Période A et B.
3200 / 2000 avant J.C. **100/150**

22 Cinq haches incisées.
Pierre. (cassures).
H. : 7,8 ; 4,5 ; 4,4 ; 3,4 et 3,3 cm.
Equateur. Province de Guayas.
Culture Valdivia. Période A.
3200 / 2300 avant J.C. **100/150**

23 Six haches ordinaires.
Pierre.
H. : 9,5 ; 7,2 ; 5,6 ; 5,5 ; 5 et 4,9 cm.
Equateur. Province de Guayas.
Culture Valdivia. Période A.
3200 / 2300 avant J.C. **100/150**

24 Six bustes de statuette.
H. : 5,3 ; 5,2 ; 4,5 ; 4,2 ; 4 et 2,8 cm.
Terre cuite à engobe rouge-
brun et beige. (manques).
Province de Guayas.
Culture Valdivia et Buena Vista.
Période B et C.
2300 / 1500 avant J.C. **100/150**

25 Lot de six objets com-
prenant deux têtes et deux
statuettes en terre cuite (5,9 ;
5,6 ; 5,3 et 4,1 cm). Une hache
incisée en pierre (4,6 cm).
Province de Guayas.
Culture Valdivia et Buena Vista.
Période A, B et C.
3200 / 1500 avant J.C.
On joint une amulette (7,8 cm.)
Equateur. Culture Bahia. 500
avant J.C. / 500 après J.C.
100/150

26 Cinq haches gravées.
Pierre.
H. : 6,4 ; 6,3 ; 4,7 ; 4,5 et 2,6 cm.
Equateur. Province de Guayas.
Culture Valdivia. Période A et B.
3200 / 2000 avant J.C. **100/150**



8



30

27 Six fragments de statuette.
Terre cuite à engobe brun rouge
et beige.
H. : 6,1 ; 5,4 ; 5 ; 4,9 ; 3,8 et 2,8 cm.
Equateur. Province de Guayas.
Culture Valdivia et Buena-Vista.
Période B et C.
2300 / 1500 avant J.C. **100/150**

28 Trois statuettes et deux
bustes. Terre cuite à engobe
brun rouge et beige.
H. : 6,5 ; 5,6 ; 5,3, 4,2 et 3,7 cm.
On joint une perle en pierre
verte (2,8 cm).
Equateur. Province de Guayas.
Culture Valdivia, Buena-Vista et
Punta-Arenas. Période B et C.
2300 / 1500 avant J.C. **100/150**

29 Ocarina cérémoniel.
Représentation d'un person-
nage tenant un hochet dans sa
main droite.
Terre cuite beige,
trace de peinture bleue.
(cassé-collé).
Hauteur : 14 cm.
Mexique. Civilisation Maya.
500 / 800 après J.C. **100/150**

30 Idole antropomorphe.
Représentation d'un person-
nage masculin. Les yeux sont
en demi-lune, le nez épaté, et la
bouche, rectangulaire est ou-
verte. Les deux grosses mains
sont posées sur les hanches,
le sexe est apparent.
Basalte vésiculaire gris clair.
Hauteur : 36 cm.
Costa Rica, région Diquis.
Civilisation Brumka.
VII^{ème} / X^{ème} après J.C.
Ancienne collection
Daniel Cordier. **1500/2 500**

AFRIQUE

Collection de P. Moutiez Rennes (n° 31 à 36)

31 Deux rares et beaux bracelets de bras formant paire évoquant les cornes du buffle, portés par les femmes et pouvant servir de monnaie d'échange. Hauteurs : 13 et 13,5 cm. Tchad. Ethnie Kenga. **100/150**

32 Masque facial. L'ovale est régulier, les yeux sont fendus et cerclés d'aluminium, la bouche est entrouverte et le nez est droit. Bois dur à patine noire. Hauteur : 20 cm. République de la Côte d'Ivoire. Pays Dan. Lettre attestant que ce masque date d'avant 1939 et a été acheté à Ségala au Mali. **100/150**

33 *Mmarina Dwa*. Seul le chef de famille peut s'asseoir sur ce tabouret. Bois monoxyle à patine brune. (Accidents, manques visibles). Dimensions : 30 x 48 cm. Ghana. Ethnie Ashanti. **100/200**

34 Tabouret à assise ronde supportée par cinq personnages représentés debout. Bois à patine sombre. Dimensions : 37 x 37 cm. Cameroun. Ethnie Bamileke. **150/300**

35 Masque de danse *kpeliyéé*. Masque facial représentant un visage féminin idéalisé, doté d'une petite bouche saillante pourvue de dents. Le visage est orné de scarifications sur le front et de part et d'autre du nez. Les deux appendices qui partent des joues correspondent aux jambes et les deux ornements qui l'encadrent sont les oreilles. Le masque est surmonté d'un oiseau. Bois à patine brune. Hauteur : 27 cm. République de la Côte d'Ivoire. Ethnie Senoufo. **200/300**

36 Deux rares et beaux bracelets de bras formant paire évoquant les cornes du buffle, portés par les femmes et pouvant servir de monnaie d'échange. Hauteurs : 16 et 16,5 cm. Tchad. Ethnie Kenga. **100/150**

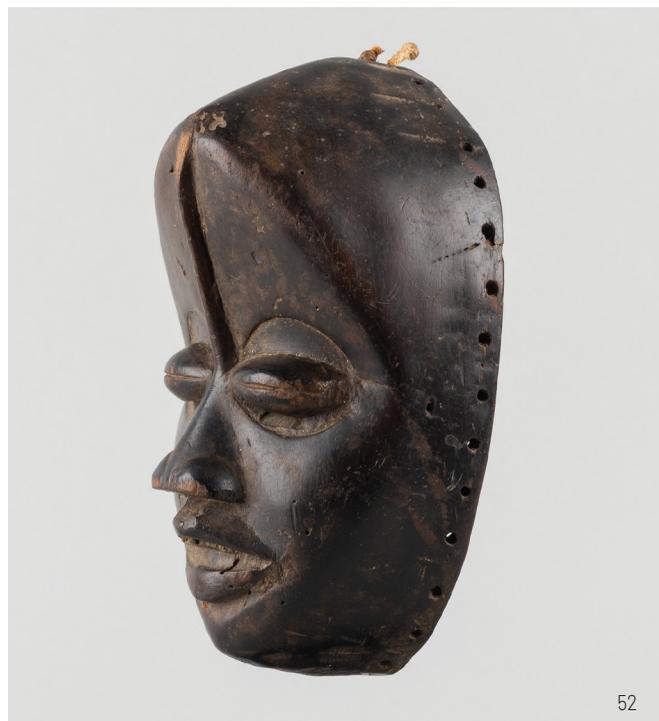
37 Fétiche représenté debout les mains posées sur les hanches. Bois à belle patine brune. Hauteur : 21 cm. Nigéria. **70/100**

38 Ancêtre masculin debout les deux mains posées sur le ventre. Il porte une coiffure en chignon. Représentation d'un *Asie Usu* ou « génie de la terre » utilisé par les devins. Bois, ancienne patine d'usage brune, présentant des traces d'offrandes et une croûte sacrificielle. Hauteur : 33 cm. République de la Côte d'Ivoire. Pays Baoulé. **250/400**

39 Ancêtre masculin debout les deux mains posées sur le ventre. Il porte une coiffure en diadème. Représentation d'un *Asie Usu* ou « génie de la terre » utilisé par les devins. Bois, ancienne patine d'usage brune, présentant des traces d'offrandes et une croûte sacrificielle. (Fente). Hauteur : 26 cm. République de la Côte d'Ivoire. Pays Baoulé. **150/250**

40 Ancêtre représenté debout, les deux mains se rejoignant sous le ventre. Bois à patine brun clair. Hauteur : 39 cm. Mali. Ethnie Dogon. Style N'Duleri. **300/400**

41 Porteuse de coupe représentée agenouillée, elle porte son enfant emmailloté dans le dos. Elle porte une belle et grande coiffe pyramidale ornée d'un décor géométrique. Bois, trace de polychromie. Hauteur : 31 cm. Nigéria. Ethnie Yoruba. **300/500**



52

42 Statuette *Tugubele*. Fétiche féminin représenté debout sur une base ronde, les bras décollés du corps et les mains se rejoignant sur le ventre. Bois à très belle patine noire (fente visible). Hauteur : 35 cm. République de la Côte d'Ivoire. Ethnie Sénoufo. **400/600**

43 Statuette *Pomdo* représentée assise. Elle est ornée de quatre personnages sur le corps. Stéatite. Hauteur : 31 cm. Il est possible qu'elle soit liée aux *nomoli* trouvées sur l'île de Sherbro. Guinée. Ethnie Kissi. **200/250**

44 Grande statue masculine représentée debout sur une base ronde, les bras décollés du corps et les mains se rejoignant sur le ventre de chaque côté du nombril. Elle porte un pendentif. Bois à patine brune. (fente visible). Hauteur : 98 cm. République de la Côte d'Ivoire. Ethnie Senoufo. **400/600**

45 *Oshe Shango*. Le manche représente une prêtresse agenouillée, à l'intérieur d'une fenêtre. Elle est coiffée du symbole de la foudre. Hache cérémonielle utilisée lors des danses dédiées au culte du Dieu du tonnerre, *Shango*. Bois, trace de polychromie. Hauteur : 39 cm. Nigéria. Ethnie Yoruba. **200/400**

46 Bol à décor de motifs zoomorphes et géométriques. Laiton. Diamètre : 26 cm. Ghana. Ethnie Ashanti. **80/100**

47 Masque passeport. Ce masque miniature reproduit les traits du masque typique de la région d'où il est issu, il exerce ainsi une protection sur son détenteur qui l'emporte avec lui en voyage. Bois à patine brune. Hauteur : 9,5 cm. Soclé. République de la Côte d'Ivoire. Pays Dan. **250/400**



48 Fétiche représentant un personnage. Bois à patine claire et érodée. Hauteur : 79 cm. Togo. Ethnie Moba. *Ancienne collection Daniel Cordier.* **200/300**

49 Ancien petit masque pas-seport. Visage cornu avec une barbe en forme de bec de calao. Bois à patine légèrement crouteuse. Hauteur : 14 cm. République de la Côte d'Ivoire. Ethnie Dan Maou. *Ancienne collection Daniel Cordier.* **100/150**

50 Bouclier *gula*. De forme de deux lobes accolés avec manche en bois à l'arrière. Peau de zébu. Longueur : 69 cm. Tanzanie. Sud est du lac Victoria. Peuple Sukuma. *Ancienne collection Daniel Cordier.* *Bovidae domestique : zébu ouest africain espèce non réglementée au titre de la CITES et du Regle CE 338/97* **200/300**

51 Important torque en bronze. Diamètre : 27 cm. Nigéria. Ethnie Yoruba. *Ancienne collection Daniel Cordier.* **150/250**

52 Ancien masque de danse de forme ovale. Une arrête médiane partage le front, les yeux globuleux en fente sont en grain de café, le nez aux arrêtes gonflées est épaté et la bouche, charnue était anciennement décorée de dents métalliques. Bois à belle patine sombre d'usage. (usures). Hauteur : 21 cm. République de la Côte d'Ivoire. Ethnie Dan / Guere / Wobe. **400/700**

Collection de poids pour peser la poudre d'or.

Bronze, technique de la cire perdue.
Ghana / République de la Côte d'Ivoire. Groupe Akan.

53 Vingt poids pour peser la poudre d'or à décor géométrique. **50/60**

54 Vingt poids pour peser la poudre d'or à décor géométrique. **50/60**

55 Vingt poids pour peser la poudre d'or à décor géométrique. **50/60**

56 Vingt poids pour peser la poudre d'or à décor géométrique. **50/60**

57 Trois poids pour peser la poudre d'or, représentation d'oiseaux, un simple et deux triples. **80/100**

58 Trois poids pour peser la poudre d'or, représentation d'oiseaux, un simple et deux triples. **80/100**

59 Poids pour peser la poudre d'or, représentation d'un oiseau sur une tortue. **40/60**

60 Sifflet de chasseur à forme anthropomorphe. Bois à patine brune. Longueur : 26 cm. Burkina Faso. Ethnie Bobo. **30/50**

61 Masque *gomintingo*. Représentation d'un cervidé. Bois à patine crouteuse noire et argile blanche. Hauteur : 63 cm. Mali. Pays Dogon. *Bretagne Enchères le 19 juin 2007, n°87. Expert Jean Roudillon.* **400/700**

62 Tête funéraire, les yeux en grain de café sont sous des sourcils en arc de cercle. La coiffure est composée de petites spirales. Des scarifications ornent le

front et les tempes. Terre cuite grise. (accidents à la coiffure). Hauteur : 15 cm. (+ socle). Ghana. Groupe Akan. **200/400**

63 Tête funéraire. le visage est ovale et les yeux en grain de café. Des scarifications chéloïdes ornent les joues et le front. La coiffure est en couronne. Le cou est annelé. Terre cuite à patine beige. (cassure à la couronne et légers éclats sur le visage). Hauteur : 22 cm. Ghana. Pays Ashanti. Village de Krinjabo. *Collecté in situ dans les années 20 par Monsieur Delhomme, instituteur, puis transmis par succession.* **300/500**

64 Tête funéraire. le visage est ovale et les yeux en grain de café. Des scarifications chéloïdes ornent les joues et le front. La coiffure est en couronne. Le cou est annelé. Terre cuite à patine beige. (cassures et éclats). Hauteur : 30 cm. Ghana. Pays Ashanti. Village de Krinjabo. *Collecté in situ dans les années 20 par Monsieur Delhomme, instituteur, puis transmis par succession.* **300/500**

65 Masque *panya-ngombe*. Masque triangulaire au visage en forme de cœur, les oreilles en oblique en accentuent la forme en « v ». Ce masque est associé au buffle sauvage. Bois polychrome. Largeur : 45 cm. République du Congo. Ethnie Pende. **200/400**

66 *Flissa*. Beau et grand sabre à lame droite avec motifs gravés sur la lame et manche zoomorphe (tête de chien) avec son fourreau en bois. (accident au fourreau). Longueur : 102 cm. Algérie. Kabylie. Tribu Iflissen Lebhar. **40/60**

67 *Trombash*. Arme de prestige en forme de faucille à lame perforée en fer. La poignée est en bois. Longueur : 39,8 cm. République du Congo. Ethnie Mangbetu. **60/80**

68 Couteau de jet à la lame en fer en forme de bec d'oiseau. A la base est placé un ergot recouvert de laiton. La poignée est décorée de fils de laiton. Longueur : 37 cm. Gabon, pays Kota. **250/350**

69 Couteau présentant sur la partie haute un décor ajouré, la garde est recouverte de laiton, le pommeau est en bois. Longueur : 57,5 cm. (accident). République du Congo. Ethnie Poto. **40/60**

70 Trois épées et un couteau avec fourreau. Fer, cuir et textile. Longueurs : 75, 65, 63 et 39 cm. Niger, Mali, Algérie. Peuple Touareg. **60/100**

71 Fétiche *Bateba*. Ces statuette se situent entre les esprits et les humains et représentent des esprits de la brousse et des revenants. Bois à patine brune. Hauteur : 23 cm. Burkina Faso. Ethnie Lobi. **50/100**

72 *Ibedji*. Statuette masculine, le corps est réaliste. Le visage est scarifié. Les mains sont posées sur le haut des cuisses. Les statuette *Ibedji* représentent des jumeaux, considérés chez les Yoruba comme dotés de pouvoirs surnaturels bénéfiques pour leur famille. Bois à patine noire. Hauteur : 25 cm. Nigéria. Pays Yoruba. **60/80**

73 *Ibedji*. Statuette masculine, le corps est réaliste. Le visage est scarifié. Les mains sont posées sur le haut des cuisses. Elle porte quatre bracelets de poignet et deux bracelets de cheville en bronze. Les statuette *Ibedji* représentent des jumeaux, considérés chez les Yoruba comme dotés de pouvoirs surnaturels bénéfiques pour leur famille. Bois à très belle patine d'usage. Hauteur : 27,3 cm. Nigéria. Pays Yoruba. **300/500**

74 *Ibedji*. Statuette masculine, le corps est réaliste. Les mains sont posées sur le haut des cuisses. Elle porte un collier, un bracelet et une ceinture en perle. Les statuette *Ibedji* représentent des jumeaux, considérés chez les Yoruba comme dotés de pouvoirs surnaturels bénéfiques pour leur famille. Bois à très belle patine d'usage. Hauteur : 25 cm. Nigéria. Pays Yoruba. Ancienne collection Bacquart, Paris. n° 15039. **600/800**

75 Grand sifflet de chasseur. Bois à patine noire. Longueur : 55 cm. Burkina faso. Ethnie Gurunsi. **20/30**

76 *Blolo-Bla*. Fétiche féminin représenté debout, les bras collés au corps et les mains posées de part et d'autre du nombril. Des scarifications ornent les tempes, le cou et le dos, et des chéloïdes, le cou et le front. La coiffure est en coque striée. Ces sculptures représentaient les époux dans le monde ultra-terrestre. Bois dur à patine noire. Hauteur : 38 cm. République de la Côte d'Ivoire. Ethnie Baoulé. Galerie Maine Durieu, Paris. **300/500**

77 Masque heaume. Représentation de deux visages humains en janus. Bois à polychromie blanche, rouge et noire le cou et la coiffure sont noircis. Dimensions : 38 x 32 cm. Nigéria. Ethnie Igbo. **150/300**

78 Masque *ntomo*. Le visage ovale est coiffé de six dents formant un grand peigne. Il est surmonté sur le front par une petite tête au long cou. Bois à patine claire, cauris, graine d'arbus. Hauteur : 55 cm. Mali. Ethnie Bamana. **300/600**

78bis Chaise pliante. Bois (fente sur l'assise). RCI. Ethnie Senoufo. **80/120**



INDONÉSIE

79 Flotteur pour filets ou lignes de pêche.
Représentation d'une figure assise avec une tête conique.
Bois léger.
Hauteur : 63,5 cm
Sumatra. Iles Mentawai.
Galerie Kortmann. Allemagne.
200/400

80 *Mandau*. Sabre de cérémonie, la lame est incrustée de décor de métal, la poignée en andouiller de cerf est finement sculptée. Le fourreau est en bois. (Accidents).
Longueur : 59 cm.
Ile de Bornéo. Peuple Dayak.
Cerf indonésien. Cervus timorensis et Rusa timorensis. Statut de conservation UICN : VU : Vulnérable.
80/100

81 Pectoral *mas bulan*.
Ces ornements en forme de disque sont associés aux corps célestes et constituent une partie importante du costume d'un guerrier dans la majeure partie de l'est de l'Indonésie.
Métal argentifère.
Diamètres : 12,5 ; 14 ; 15 et 18cm.
Petites îles de la Sonde.
Ile de Timor.
Références : Carpenter, B., Heurtault, P. and Guerreiro, A. (2011). Ethnic jewellery from Indonesia. Singapore: Editions Didier Millet, pp. 280-282, 290.
400/600

82 Ancien demi- masque représentant un homme moustachu aux yeux plissés.
Bois polychrome.
Hauteur : 17 cm.
Ile de Java.
Ancienne collection
Daniel Cordier.
200/300

83 Trompette de cérémonie représentant le *Makara* (dragon du monde marin).
Cuivre et laiton repoussé.
Une chaînette en laiton sert d'attache.
Longueur : 48 cm.
Népal.
80/100

84 Masque chamanique de forme ovale.
Bois à patine brune, cuir de chèvre.
Hauteur : 26 cm.
Népal.
Capra domestique. Hors CITES
300/500



97

85 Masque chamanique de forme ronde.
Bois à patine brune.
Hauteur : 22 cm.
Népal.
300/500

86 Masque chamanique de forme ronde.
Bois à patine brune.
Hauteur : 17 cm.
Népal.
100/200

87 Statuette représentant un personnage coiffé d'un chapeau conique, les mains jointes sur la poitrine.
Bois dur à patine brune.
Hauteur : 24 cm.
Himalaya.
150/250

88 *Ghurra*. Guide baratte à décor d'un temple.
Bois à patine d'usage.
Hauteur : 21 cm.
Népal.
80/100

89 *Ghurra*. Guide baratte à décor d'un personnage.
Bois à patine d'usage.
Hauteur : 30 cm.
Népal.
80/100

90 Gardien accroupi, les coudes posés sur les genoux.
Bois à patine légèrement crouteuse.
Hauteur : 44 cm.
Népal.
200/400

91 Masque chamanique de forme carrée.
Bois à patine brune.
Hauteur : 20 cm.
Tibet.
150/250

92 Sommet de bâton surmonté d'un personnage les mains jointes sur le ventre.
Bois à patine brune.
Hauteur : 40 cm.
Népal.
80/100

93 Carquois en bambou recouvert d'un tressage à décor bicolore et géométrique.
Hauteur : 53 cm.
Himalaya.
150/200

94 Petit rouleau pour offrande.
Bois de fer à très belle patine d'usage.
Longueur : 35 cm.
Himalaya.
50/80

95 *Singa*. Élément d'architecture soutenant les maisons.
Bois, traces de polychromie.
Hauteur : 47 cm.
Indonésie. Sumatra.
Grandes îles de la Sonde.
Population Batak, lac Toba.
Ancienne collection
Daniel Cordier.
600/900

96 Deux cuillères à riz en bois.
Longueurs : 14,5 et 15,2 cm.
Sulawesi. Peuple Toraja.
30/60

97 Statue représentée debout les bras décollés du corps, elle porte, sur la poitrine et dans le dos deux amulettes de protection *mohara*. La tête porte une coiffure bouclée.
Bois à patine brun clair, polychromie noire.
Hauteur : 61 cm.
Madagascar.
400/800

98 Pagaie. La lame est en forme de feuille et le pommeau représente un losange ajouré à décor incisé en croisillons.
Bois.
Longueur : 224 cm.
Papouasie-Nouvelle-Guinée.
Inscription à l'encre : n° 17.

80/100

99 Lot de trois cuillères.
Longueurs : 13, 14 et 16,5 cm.
Papouasie-Nouvelle-Guinée.
Région Simbai. Monts Schrader.
Galerie « Art of the south sea ».
Tufferton.

200/400

100 Serpent culturel.
Bois. Traces de pigment.
Longueur : 90 cm.
Papouasie-Nouvelle-Guinée.
Fleuve Sepik. Région Yatmul.

200/300

101 Tête de substitution en bois sculpté et polychromé censé remplacer les crânes sur-modèles de l'époque traditionnelle.
Bois peint. Soclé.
Hauteur : 22,5 cm.
Papouasie-Nouvelle-Guinée.
Fleuve Sepik.

200/400

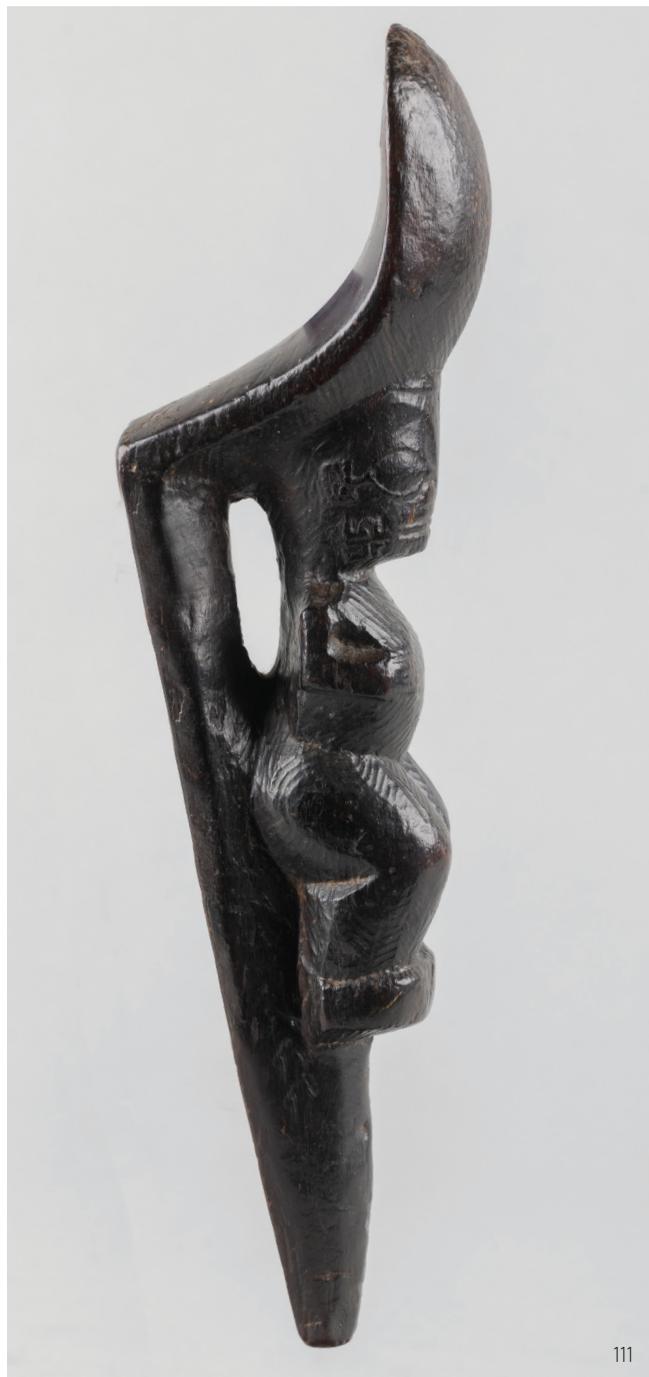
102 *Gata*. Massue de forme classique dont la partie de frappe est à imitation d'écorce. Le pommeau est en forme de champignon.
Bois à patine d'usage.
Longueur : 99 cm.
Polynésie. Iles Fidji.

200/400

103 *Gata*. Massue dont la partie de frappe est à imitation d'écorce. La poignée est ornée de décor de maori.
Bois à patine d'usage. Manques.
Longueur : 95,5 cm.
Polynésie. Iles Fidji.

200/400

104 Crochet de suspension représentant un grand ancêtre masculin debout, centré dans le croissant formé par les pointes de crochet. Le visage large, au fond de blanc coloré à la chaux sous une couche de noir postérieur, présente un nez percé avec des narines étirées et une grande bouche souriante. Les oreilles sont percées. Les



111

coudes, épaules, genoux, nombril, seins et sexe sont mises en exergue. Bois à patine foncée. Soclé. Hauteur : 61,5 cm.
Papouasie-Nouvelle-Guinée.
Fleuve Sepik.

1200/1500

105 Rare manche de marteau à sagou ou herminette orné d'un beau décor gravé incorporant une représentation d'ancêtre Korwar sous le talon et de l'autre côté une bouche montrant les dents.
Bois à belle patine foncée d'âge et d'utilisation. Reste les ligatures permettant de fixer la

lame au sommet. Soclé.
Hauteur : 33 cm.
Nouvelle-Guinée-Indonésienne.
Baie de Geelvinke. Péninsule Vogelkopf. Région Korwar.

200/400

106 Monnaie de mariage *Je*. Belle pierre dite de « mariage » portant son habillage de corde Pierre verte.
Hauteur : 53,5 cm.
Nouvelle-Guinée-Indonésienne.
Vallée du Baliem, Peuple Dani.

400/600

107 Grand porte lame cérémoniel en forme de hache utilisé pour la présentation de lames, monnaie de mariage.
Bois, rotin et pierre.
Hauteur : 90 cm.
Papouasie-Nouvelle-Guinée.
Région Massin.
Ancienne collection Daniel Cordier.

1500/2000

108 Ancien *Tjuringa* décoré de motifs géométriques concentriques.
Bois à patine rouge, rehaut de blanc, dégâts d'insectes.
Longueur : 52 cm.
Australie. Désert central.
Peuple Arunta.
Ancienne collection Daniel Cordier.

200/400

109 *Gata*. Massue de forme classique dont la partie de frappe est à imitation d'écorce. Le pommeau est en forme de champignon.
Bois à patine d'usage.
Longueur : 109 cm.
Polynésie. Iles Fidji.

300/400

110 Ancien *barava* cassé en deux (manques). Bénitier.
Longueur : 17 cm.
Iles Salomon.
Ancienne collection Daniel Cordier.
BENITIER Tridacnae giga : VU A2cd : Vulnérable Statut CITES : Annexe II, Rév. du 01/08/1985.

100/200

111 Etrier d'échasse *vaeake*. Tiki en cariatide représenté debout, les deux mains posées sur le ventre. Il est orné de scarifications. L'utilisation d'échasses aux manches décorés et aux étriers sculptés en forme de *tiki* pour des compétitions et des luttes sportives au moment des fêtes funéraires était une particularité des Iles Marquises. Dans un mythe recueilli par K. von den Steinen, le jeune héros transporte dans ses voyages ses ornements, les étriers d'échasses, que son père lui a donnés et qui ont fait de lui un champion. Bois à patine sombre et brillante. Hauteur : 29 cm. Iles Marquises. XIXème siècle. **1500/2 500**

112 Battoir cylindrique dont la tête est profondément rainurée. Bois à patine noire. Hauteur : 26,4 cm. Iles Micronésiennes(?) **100/200**

113 Tambour à doigts. Bois. Longueur : 29 cm. Papouasie-Nouvelle-Guinée. Iles Trobriand. Aire Massim. **100/200**

114 Deux sculptures formant paire représentant chacune un ancêtre masculin. Bois Polychrome. (Petite fente à l'un). Hauteur : 81 et 75 cm. Papouasie-Nouvelle-Guinée. Fleuve Maprik. Peuple Abelam. *Inscription à l'encre noire n°153 et n°154.* **200/300**

115 Deux dagues de combat. Os de casoar. Longueurs : 30 et 32 cm. Papouasie-Nouvelle-Guinée. Fleuve Maprik. Peuple Abelam. **200/250**

116 Tête de *totok*, utilisé pour le culte *malagan*. Bois polychrome. (collage à une oreille). Hauteur : 48 cm. Nlle Irlande. Archipel Bismarck. *Inscription à l'encre noire : Nlle Irlande 1966.* **100/200**



117 Trois spatules à chaux. Bois. Hauteurs : 15,8 ; 37,6 et 44,8 cm. Papouasie-Nouvelle-Guinée. Iles Trobriand. Aire Massim. **200/300**

118 Tête représentant un esprit ancestral. Bois Polychrome. Hauteur : 31,5 cm. Papouasie-Nouvelle-Guinée. Fleuve Maprik. Peuple Abelam. *Collecté en 1960 dans le village de Kalabu.* **100/200**

119 Quatre mortiers et pilons à bétel. Les extrémités des pilons représentent des têtes humaines. Bois à patine brune. Hauteurs entre 18 et 36 cm. Papouasie-Nouvelle-Guinée. Iles Trobriand. Aire Massim. **100/200**

120 Quatre mortiers et pilons à bétel. Les extrémités des pilons représentent des têtes humaines. Bois à patine brune. Hauteurs entre 20 et 33,5 cm. Papouasie-Nouvelle-Guinée. Iles Trobriand. Aire Massim. **100/200**

121 Quatre mortiers et pilons à bétel. Les extrémités des pilons représentent des têtes humaines. Bois à patine brune. Hauteurs entre 13 et 37 cm. Papouasie-Nouvelle-Guinée. Iles Trobriand. Aire Massim. **100/200**

122 Deux beaux peignes en bois. Longueurs : 51 et 38 cm. Papouasie-Nouvelle-Guinée. Iles Trobriand. Aire Massim. On joint un peigne en bambou. Longueur : 22,5 cm. (Manque une dent). Papouasie-Nouvelle-Guinée. **200/300**

123 Herminette, le manche est en bois (50 cm) avec une très belle et longue lame en pierre dure (36 cm). Papouasie-Nouvelle-Guinée. Région Sepik. On joint un manche de hache à décor gravé (64 cm). Nouvelle-Guinée-Indonésienne. Région Asmat. *Inscription à l'encre blanche AS38.* **200/300**

124 Grande figure crochet représentant un ancêtre masculin debout les mains posées sur les hanches. Bois (à été anciennement ciré) Hauteur : 78,5 cm. Papouasie-Nouvelle-Guinée. Moyen Sepik. *Collecté in situ en 1960.* **800/1200**

125 Ancien propulseur à lance. Bois. (Manques et usures). Longueur : 85 cm. Australie. On joint une planchette peinte Aborigène. Longueur : 46 cm. Australie. *Inscription à l'encre noire n°11* **400/500**

126 Panoplie décorée d'un ensemble d'objets : trois couteaux à lames en fer avec manches en bois, bronze, écorce de bouleau, et os munis de fourreaux en bois ou cuir décorés. (22, 22 et 22,6 cm.) ; deux couteaux *puukko* à fourreaux en andouiller de renne ornés de gravures pictographiques représentants des rennes. (35,8 et 35,5 cm.) ; trois cuillères en bois de renne ornées de gravures de rennes (10, 12 et 12 cm.) ; deux porte cigarettes et un étui ou boîte avec couvercle en bois. (8, 7 et 6 cm.). Le bas de la planche est orné avec un petit sachet ou bourse en cuir à compartiments orné de rosaces. Scandinavie. Culture Saami. *Bois de l'espèce Renne (Rangifer tarandus), espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Regle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français.* **200/400**

ARCHÉOLOGIE

127 Lots de 19 catalogues de vente publique *Sothebys-London -Antiquities*. 1975 : 2 - 1977 : 2 - 1979 : 2 - 1980 : 3 - 1981 : 3 - 1982 : 2 - 1983 : 2 - 1984 : 1 - 1987 : 2. **100/150**

128 Lots de 20 catalogues de vente publique *Sothebys-London -Antiquities*. 1984 : 1 - 1987 : 1 (couverture manquante) - 1988 : 3 (une couverture manquante) - 1989 : 4 (deux couvertures manquantes) - 1990 : 5 (dont 1 double) - 1991 : 2 - 1994 : 1 - 1995 : 1 - 1996 : 2. **100/150**

129 Lots de 21 catalogues de vente publique *Sothebys- New York -Antiquities*. 1976 : 1 (couverture manquante) - 1978 : 1 - 1979 : 2 (une couverture manquante) - 1980 : 3 (une couverture manquante) - 1981 : 2 - 1982 : 2 - 1983 : 1 - 1987 : 2 (une couverture manquante) - 1988 : 5 (dont deux doubles) - 1989 : 2. **100/150**

130 Lots de 15 catalogues de vente publique *Sothebys- New York -Antiquities*. 1990 : 3 (une couverture manquante) - 1991 : 1 - 1994 : 1 - 1995 : 1 - 1997 : 1 - 1998 : 1 (couverture manquante) - 1999 : 3 dont the Christos G. Bastis collection, (une couverture manquante) - 2000 : 2 - 2001 : 1 - 1987 : Monaco, Comtesse de Behague, succession du Marquis de Ganay. (à pris légèrement l'eau.) **100/150**

131 Lots de 16 catalogues de vente publique *Bonhams- London -Antiquities*. 2002 : 2 - 2006 : 1 - 2007 : 3 - 2008 : 6 (dont trois doubles) - 2009 : 3 (dont 1 double) - 2016 : 1. **100/150**

132 Lots de 20 catalogues de vente publique *Christies- London -New York -Antiquities*. 1987 : 2 - 1988 : 4 - 1989 : 4 - 1990 : 2 - 1991 : 1 - 1992 : 3 - 1993 : 3 - 1999 : 1. **100/150**

133 Deux petites amphores. Terre cuite beige. Hauteur : 15 cm et 14,5 cm. Epoque romaine. II^{ème} / IV^{ème} siècle ap J.C. **80/100**

134 Deux colliers composés de perles tubulaires en pâte de verre (remontage). Longueur : 43 cm. Egypte. Basse époque. **150/200**

135 Collier à deux rangs, composé de perles tubulaires. Pâte de verre et métal aurifère. (remontage). Longueur : 26 cm. Egypte. Basse époque. **150/200**

136 Amulette représentant le Dieu Horus marchant. Faïence émaillée verte. Hauteur : 4,8 cm. Egypte. Basse époque. 711-332 avant JC. **100/200**



139

137 Amulette représentant le Dieu Osiris. Bronze à patine de fouille. Hauteur : 5,4 cm. Egypte. Basse époque. 711-332 avant JC. **40/50**

138 Miroir à disque mince et rond légèrement aplati, muni de la base d'un tenon. Bronze à patine de fouille. Dimensions : 19,5 x 16,5 cm. Egypte. Basse époque. 711-30 avant JC. Acquis sur le marché parisien avant 1970. Certificat d'exportation pour un bien culturel permanent du 1 décembre 2015. N° 170173. **1000/1500**



143

139 Grande amulette représentant la Déesse Sekhmet marchant, tenant dans sa main gauche son sceptre lotiforme. A ses pieds, un petit chat. Inscriptions au dossier : « parole à dire... donner la vie... » Céramique émaillée vert-pâle. Hauteur : 18 cm. Epoque Ptolémaïque, 310 / 30 av.J.C. Exposé et Publié dans : « le goût de l'Egypte ». Page 35. Cat. 75. Musée d'Art et d'Histoire d'Avranches 2016. Acquis sur le marché parisien avant 1970. Certificat d'exportation pour un bien culturel permanent du 11-05-17. N° 184779. **3 000/5 000**

140 Lot de 5 petits ouchebti en faïence émaillée bleu et vert. Hauteurs entre 5,6 et 9 cm. Egypte. Basse époque. 711-30 avant JC. **150/200**

141 Ouchebti inscrit au nom d'Imhotep qu'a enfanté Imerirdis, Inscriptions sur 9 registres horizontaux indiquant une partie du livre VI du livre des morts. Céramique émaillée verte. Hauteur : 15,6 cm. Egypte. Epoque saïte, XXVI^{ème} dynastie, 664 / 525 avant J.C. Acquis sur le marché parisien avant 1970. Certificat d'exportation pour un bien culturel permanent du 26 février 2018. N° 193217. **2 000/3 000**

142 Ouchebti, inscription noire en hiéroglyphes. Terre cuite, trace d'enduit blanc. H : 17 cm. Egypte, Epoque ramesside. Hôtel des ventes d'Arles le 26 mars 1994. (Expert Paul Cohen.) **150/200**

143 Ouchebti inscrit au nom du général Psamétique-Sa-Neith fils de Neithemhat. Inscriptions sur 9 registres horizontaux avec cartouche royal. Faïence émaillée verte. Hauteur : 16,5 cm. Egypte. XXVI^{ème} dynastie. 715 - 525 avant J.C. Hôtel Drouot le 21 février 1992, N°257 (Expert Jean Roudillon). Certificat d'exportation pour un bien culturel permanent du 31-01-24. N° 245162. **2 000/3 000**



**Collection d'Antiques
de M. & Mme Chauvin - Paris
Constitué au cours de années 1980-1990**

144 Ouchehti anépigraphé.
Faïence émaillée.
Hauteur : 10 cm.
Egypte. Basse époque. 711-30 avant JC.
Neret-Minet et Couteau-Bégarie.
Hôtel Drouot 10 décembre 1986, n°105.
Collection de M. et Mme Chauvin, Paris
constituée au cours des années 1980 / 1990.
80/100

145 Ouchehti anépigraphé. Bois.
Hauteur : 20 cm.
Egypte. Nouvel Empire. 1590 - 1095 avant J.C.
Delavenne et Lafarge. Hôtel Drouot 7-7-1987.
Collection de M. et Mme Chauvin, Paris
constituée au cours des années 1980 / 1990.
300/400

146 Ouchehti inscrit au nom de *Nesper-noub*. Faïence à glaçure bleu intense, inscriptions et ornements bleu nuit très foncé.
Hauteur : 14,7 cm.
Egypte. XXI^{ème} dynastie. 1069 - 945 avant J.C.
Provient de la 2^{ème} cachette de Deir el Bahari.
Delavenne et Lafarge. Hôtel Drouot 16 novembre 1987. Lot n° 132.
Collection de M. et Mme Chauvin, Paris
constituée au cours des années 1980 / 1990.
Certificat d'exportation pour un bien culturel permanent du 31-01-24. N° 245165.
2 000/3 000



147 Ouchehti inscrit au nom du prêtre Padiaset. Céramique vernissée verte. (Manque la base).

Hauteur : 13,9 cm.

Egypte. Epoque saïte, XXVI^{ème} dynastie, 664 / 525 avant J.C.

Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. Certificat d'exportation pour un bien culturel permanent du 31-01-24. N° 245166.

2 000/3 000

148 Ouchehti inscrit sur neuf lignes horizontales au nom de Khamkhonsou.

Céramique vernissée verte.

(Cassure au pied).

Hauteur : 12,6 cm.

Egypte. Epoque Ptolémaïque.

310 / 30 avant J.C.

Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. Certificat d'exportation pour un bien culturel permanent du 31-01-24. N° 245163.

2 000/3 000



148



151

149 Ouchehti anépigraphe. Terre cuite.

Hauteur : 17 cm.

Egypte. Basse époque. 711-30 avant JC.

Pecheteau-Badin et Ferrien. Hôtel Drouot 25 octobre 1987. n° 98.

Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.

100/150

150 Ouchehti inscrit au nom de Hapimen qu'a enfanté Padiaset. Céramique vernissée verte. Hauteur : 10,5 cm.

Egypte. Epoque Ptolémaïque.

310 / 30 avant J.C.

Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.

300/500

151 Masque de sarcophage représentant un visage à la carnation blanche, les yeux et les sourcils sont noirs. La tête est surmontée d'une large perruque de couleur bleue. Bois polychrome. (repeints). Dimensions : 35 x 31 cm.

Egypte. Basse époque. 711-332 avant JC.

Hôtel des ventes de Meudon, le 4-12-88. n° D181.

Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.

1 000/1 500

152 Cartonnage figurant la Déesse Nephthys, les ailes déployées. Elle porte le disque solaire. Tissus stuqués polychromes. Dimensions du cadre : 43 x 33 cm.

Egypte Basse époque. 711-332 avant JC.

Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.

500/600



153 Tête féminine portant une perruque bouclée. Inscription hiéroglyphique sur le pilier à l'arrière montrant une adorante offrant un cistre au Dieu à tête d'ibis, Thot. Schiste noir. (Cassure au nez, légers bouchages sur la joue et sur le bas de la perruque)
Hauteur : 12,6 cm.

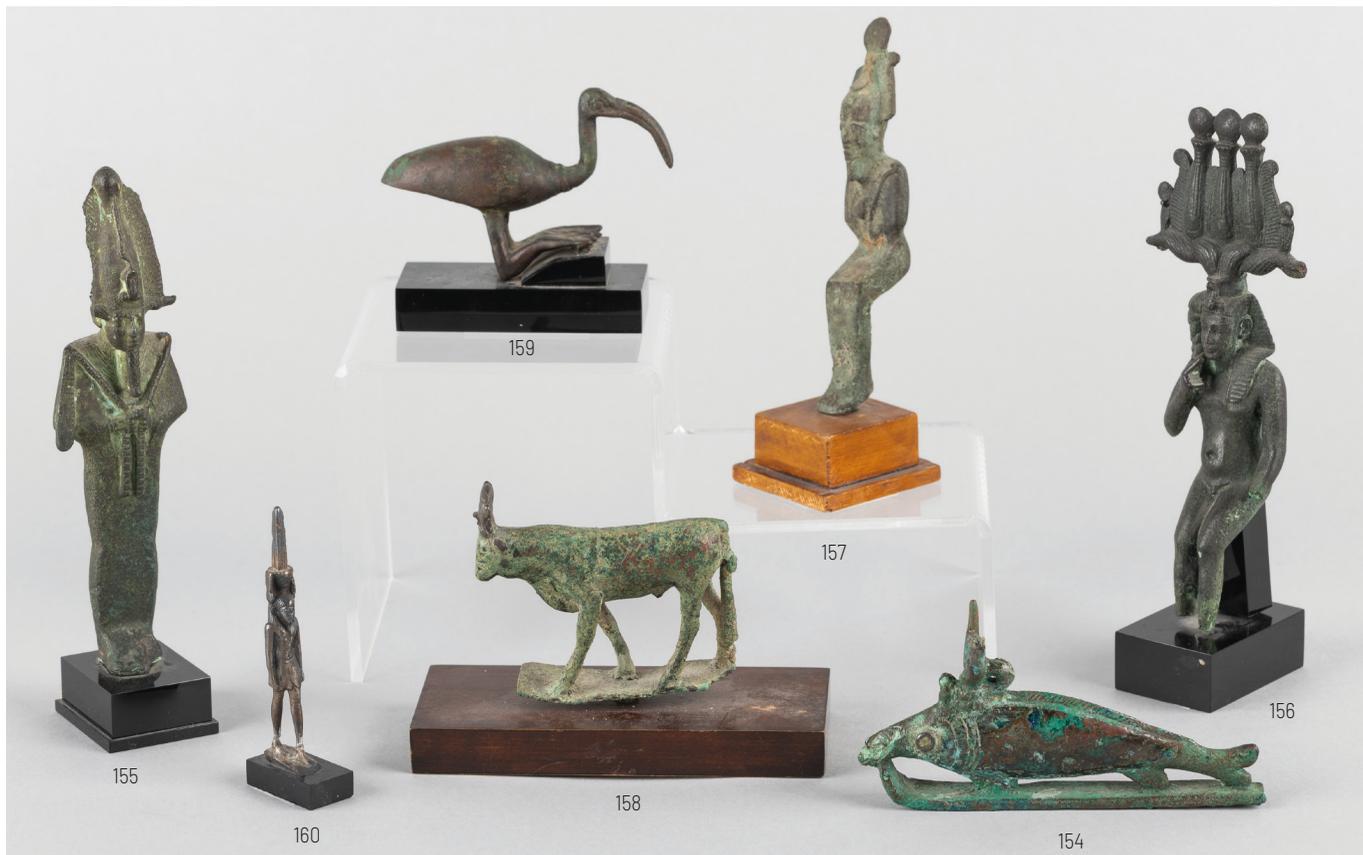
Egypte. Début de l'époque Ptolémaïque. Vers le IV^{ème} siècle avant J.C.

Delavenne et Lafarge. Hôtel Drouot 16 novembre 1987. Lot n° 100.

Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.

Certificat d'exportation pour un bien culturel permanent du 31-01-24. N° 245164.

8 000/12 000



154 Représentation d'un Oxyrhynque, le poisson sacré du Nil, posé sur un rouleau de papyrus et portant la couronne Hathorique. Bronze à patine verte. Longueur : 12 cm. Egypte. Epoque Ptolémaïque. 332-30 avant JC. Pecheteau-Badin et Ferrien. Hôtel Drouot 25 octobre 1987. n° 150. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. **350/400**

155 Statuette représentant le Dieu Osiris debout. Il est coiffé de la couronne atef et il porte le sceptre et le fouet. Bronze à patine verte de fouille. Cassure à une plume de la coiffure. Hauteur : 15 cm. Egypte. Epoque Ptolémaïque. 332-30 avant JC. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. **500/600**

156 Harpocrate. Il est représenté assis, nu, portant la mèche de l'enfance. Il présente son index droit à sa bouche. Il est coiffé de la couronne hemhemet. Bronze à patine verte. (Manque les pieds et la main gauche). Hauteur : 16 cm. Egypte. Epoque Saïte. 664 - 525 avant J.C. Neret-Minet et Couteau-Bégarie. Hôtel Drouot 10-07-89. Lot n°56. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. **2 000/3 000**

157 Statuette représentant le Dieu Osiris assis. Il est coiffé de la couronne atef et il porte le sceptre et le fouet. Bronze à patine verte de fouille. (Cassure à une plume de la coiffure). Hauteur : 12,5 cm. Egypte. Epoque Ptolémaïque. 332-30 avant JC. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. **300/400**

158 Statuette représentant le taureau Apis marchant portant la couronne Hathorique. Le dos est finement ciselé. Bronze à patine verte de fouille. Dimensions : 7,4 x 7,5 cm. Epoque Saïte. 664 - 525 avant J.C. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. **1 000/1 500**

159 Représentation d'un ibis. Bronze à patine verte et rouge de fouille. Dimensions : 9,3 x 5,9 cm. Egypte. Basse époque. 711 - 332 avant JC. Hôtel des Ventes d'Argenteuil, 13 mai 1990. n° 63. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. **500/600**

160 Amulette représentant Néfertoum marchant, Dieu de la résurrection et de l'immortalité. Argent (?)(Cassé-collé aux chevilles). Hauteur : 8 cm. Egypte. Epoque Saïte. 664 - 525 avant J.C. Certificat de la galerie « à la reine margot » du 16 décembre 1987. Collection de Monsieur et Madame Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. **500/600**





165

161 Médaillon de forme ronde. Représentation d'Harpocrate, avec la mèche de l'enfance et le doigt vers la bouche. Terre cuite beige. (Manque la base). Dimensions : 6 x 5,8 cm. Egypte. Alexandrie. Epoque romaine. 1^{er} siècle après J.C. *Delavenne et Lafarge. Hôtel Drouot 7 juillet 1987. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. 80/100*

162 Lampe à huile à décor géométrique. Terre cuite rosée. Longueur : 7,4 cm. Epoque romaine tardive. V^{ème} / VI^{ème} siècle après J.C. *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. 40/50*

163 Lampe à huile à décor d'Hercule au jardin des Hespérides. Terre cuite blanche. Longueur : 11,3 cm. Epoque romaine. II^{ème} / III^{ème} siècle après J.C. *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. 60/80*

164 Lampe à huile à décor d'une tête d'homme barbu. Terre cuite rosée. Longueur : 10,8 cm. Epoque romaine. II^{ème} / III^{ème} siècle après J.C. *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. 60/80*

165 Masque-Plastron représentant une jeune femme tenant une gerbe contre sa poitrine et parée d'un collier. Représentation de divinités sur quatre registres : Maât, Isis, Khnoum, Anubis, Horus et Apis. Cartonnage de toile stuquée et peinte, polychromie à dominante jaune. (repeints). Dimensions : 40 x 25 cm. Egypte. Epoque Romano-Copte. Vers le III^{ème} siècle après J.C. *Hôtel des ventes d'Honfleur du 27 septembre 1981. Lot n°38 (page de couverture). Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. 2 500/3 500*

166 Amulette représentant la Déesse à tête de lionne Sekhmet marchant. Faïence émaillée bleu. Hauteur : 7,1 cm. Egypte. Epoque Saïte. 664 - 525 avant J.C. *Delorme-Fraysse. Hôtel Drouot 5 juin 1996. Lot n°D. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. 300/400*

167 Amulette représentant l'œil oudjat. Faïence émaillée. Dimensions : 2,3 x 2,1 cm. Egypte. Basse époque. 711-332 avant J.C. *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. 80/100*

168 Amulette représentant Isis marchant. Faïence émaillée bleu. Hauteur : 8 cm. Egypte. Epoque Saïte. 664 - 525 avant J.C. *Hôtel des Ventes d'Argenteuil, 6 octobre 1988. n° 80. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. 1 000/1 200*

169 Amulette représentant le Dieu à tête d'hippopotame Thoueris. Faïence. (Cassée - collée à la base). Hauteur : 4,1 cm. Egypte. Basse époque. 711-332 avant J.C. *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. 80/100*

170 Amulette représentant un scarabée ailé. Faïence émaillée bleu. Longueur : 13,5 cm. Egypte. Epoque Saïte. 664 - 525 avant J.C. *Laurin-Guiloux-Buffetaud-Tailleur. Hôtel Drouot. 24 avril 1989. Lot n°59. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. 300/400*

171 Lot de sept amulettes représentant, le piler djed, Thoueris, Anubis et les fils d'Horus. Faïence. Hauteurs entre 3,5 et 4,5 cm. Egypte. Basse époque. 711 - 332 avant J.C. *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. 120/150*

172 Amulette représentant un scarabée ailé. Faïence émaillée bleu. Longueur : 10 cm. Egypte. Epoque Saïte. 664 - 525 avant J.C. *Hôtel des Ventes d'Argenteuil, 11 juin 1989. n° 44. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. 150/200*

173 Amulette représentant le Dieu à tête de faucon Horus. Pierre verte. Hauteur : 2,6 cm. Egypte. Basse époque. 711-30 avant J.C. *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. 60/80*

174 Amulette représentant une tête d'homme au crane rasé. Bois à patine brune. Hauteur : 4 cm. Egypte. Basse époque. 711-30 avant J.C. (?). *Certificat de la galerie « à la reine margot » du 8 avril 1988. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* **100/150**

175 Albâtre. Pâte de verre blanche et bleue. Hauteur : 10 cm. Phénicie. IV^{ème} / III^{ème} siècle avant J.C. *Paris-Auction. Hôtel Drouot 6 juin 1988. Lot n°7. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* **300/500**

176 Verre à anse tournée. Hauteur : 6,3 cm. Epoque romaine. II^{ème} / III^{ème} siècle après J.C. *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* **80/100**



175

177 Balsamaire. Verre irisé. Hauteur : 12,4 cm. Epoque romaine. II^{ème} / III^{ème} siècle après J.C. *Hôtel des ventes de Coulommiers 11 novembre 1990. Lot n°15. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* **150/200**

178 Balsamaire. Verre irisé. Hauteur : 12,4 cm. Epoque romaine. II^{ème} / III^{ème} siècle après J.C. *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* **100/120**

179 Balsamaire. Verre irisé. Hauteur : 11,5 cm. Epoque romaine. II^{ème} / III^{ème} siècle après J.C. *Pecheteau-Badin-Ferrien. Hôtel Drouot 3 décembre 1986. n° 147. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* **120/150**

180 Bouteille. Verre irisé. Hauteur : 12 cm. Epoque romaine. II^{ème} / III^{ème} siècle après J.C. *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* **120/150**

181 Oenochoé. Verre irisé. Hauteur : 19 cm. Epoque romaine. I^{er} après J.C. *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* **250/300**

182 Balsamaire. Verre irisé. Hauteur : 11,2 cm. Epoque romaine. II^{ème} / III^{ème} siècle après J.C. *Achat du 10 décembre 1986. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* **100/120**

183 Trois flacons : un balsamaire cassé (11,5 cm), un biberon anse cassée (5,6 cm), une bouteille (22 cm). Verre irisé. Epoque romaine. II^{ème} / III^{ème} siècle après J.C. *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* **100/150**

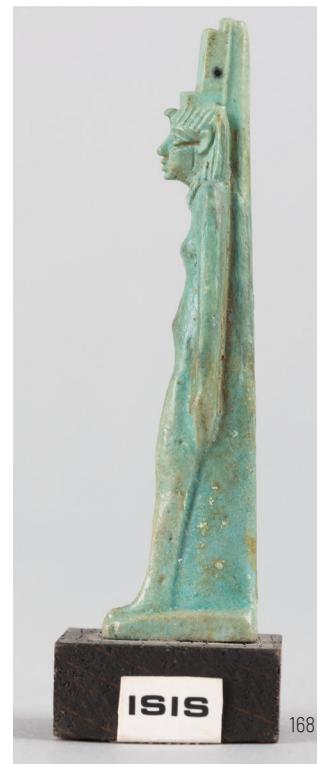
184 Double balsamaire orné d'un riche décor en filament. Verre vert. Irisations. Hauteur : 21 cm. Art Romain. III^{ème} siècle après J.C. *On joint une bouteille en verre bleu de style romain. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* (Expert : Antoine Tarantino). **400/600**

185 Lot composé d'un balsamaire à panse carénée et à décor de zigzag (7,5 cm), d'un balsamaire à panse piriforme (6 cm) et d'un fragment circulaire (5 cm). Verre multicolore et verre vert. Art hellénistique et romain. *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* (Expert : Antoine Tarantino). **50/80**

186 Trois idoles anthropomorphes stylisées. Terre cuite beige. (restaurations) Hauteurs : 13, 14 et 14 cm. Art Syro-Hittite. 2^{ème} millénaire avant J.C. (?) *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* (Expert : Antoine Tarantino). **80/100**

187 Deux idoles anthropomorphes stylisées. Terre cuite beige. (Restaurations) Hauteurs : 12,5 et 18,5 cm. Art Syro-Hittite. 2^{ème} millénaire avant J.C. (?) *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* (Expert : Antoine Tarantino). **60/80**

188 Deux idoles anthropomorphes stylisées. Terre cuite beige. (restaurations) Hauteur : 9,1 et 9,5 cm. Art Syro-Hittite. 2^{ème} millénaire avant J.C. (?) *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* (Expert : Antoine Tarantino). **50/70**



168

189 Lot composé de sept poteries en terre cuite beige, entre 4,5 et 22 cm. Art gréco-romain. *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* (Expert : Antoine Tarantino). **80/100**

190 Lot composé d'une lampe à huile (10 cm), d'un élément orné d'un protomé de cygne émergeant d'une palmette (7,5 cm) et d'une théière factice (23 cm). Terre cuite beige. Art romain et postérieur. *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* (Expert : Antoine Tarantino). **50/60**

191 Lot composé de deux coqs (7,5 et 8 cm) et d'un torse acéphale de Vénus pudique (8,4 cm). Terre cuite beige. Période gréco-romaine. *Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.* (Expert : Antoine Tarantino). **60/80**

60/80



197



209

FIGURE
ÉPOQUE
HELÉNISTIQUE



194



206



218

218



203



196

220



193



211



195



192



204



218



205



208



192

192 Amphore-situle à figures rouges, ornée sur une face d'un guerrier casqué armé d'une lance et d'un bouclier et sur l'autre d'une femme tenant un oenochoé et un plat. Le fond est couvert d'un décor de palmette. Argile beige vernissée noire et rehauts de peinture blanche et jaune. (Intact).
Hauteur : 43,5 cm.
Art grec. Campanie.
2^{ème} moitié du IV^{ème} siècle avant J.C.
Hôtel des ventes Drouot Pescheteau-Badin-Ferrien 17-10-86. N° 248.
Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. (Expert : Antoine Tarantino). **1 200/1 500**



196



193

193 Patère à figure rouge munie de deux anses en ruban et de six boutons. Le fond est orné d'une jeune femme dans une attitude de marche, tenant un ruban et un coffret, dans une bordure de feuilles d'olivier. Les flans extérieurs sont ornés d'un éros en vol et d'une jeune femme assise dans un décor de palmettes. Argile beige vernissée noire et rehauts de peinture blanche.
(Cassures et lacune d'un bouton).
Dimensions : 13,5 x 34,5 cm.
Art grec. Apulie
2^{ème} moitié du IV^{ème} siècle avant J.C.

Service des domaines. Direction nationale d'interventions domaniales du 4 décembre 1989, lot n° 16.
Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. (Expert : Antoine Tarantino). **800/1 000**

194 Canthare sur pied douche à vernis noir muni de deux anses en ruban. (Intact).
Dimensions : 20,5 x 21,5 cm.
Art grec.
V^{ème} / IV^{ème} siècle avant J.C.
Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. (Expert : Antoine Tarantino). **600/800**



197

195 Cratère en cloche à figure rouge orné, sur un côté d'une tête de jeune femme et sur l'autre d'une tête de jeune homme. La bordure extérieure est garnie d'une frise de chevrons.

Argile beige vernissée noire et rehauts de peinture blanche et jaune. (Intact).

Dimensions : 20,5 x 18 cm.

Art grec. Apulie.

2^{ème} moitié du IV^{ème} siècle avant J.C.

Attribué au Chevron Group.

Collection de M. et Mme Chauvin, Paris

constituée au cours des années 1980 / 1990.

(Expert : Antoine Tarantino).

800/1000

196 Lekanis muni d'un couvercle à figure rouge. Le dessus est orné de deux profils féminins entre deux palmettes.

Argile beige vernissée noire et rehauts de peinture blanche et jaune (Usures au vernis).

Dimensions : 21 x 10 cm.

Art grec. Apulie.

2^{ème} moitié du IV^{ème} siècle avant J.C.

SVV Rive gauche du 19 novembre 2012 lot n°14.

Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.

(Expert : Antoine Tarantino).

600/800

197 Cratère en cloche à figure rouge orné sur un côté, d'un satyre tenant une couronne face à une ménade tenant un plateau et un thyrsos et sur l'autre, deux éphèbes en conversation. Décor de palmettes sous les anses.

Argile beige vernissée noire et rehauts de peinture blanche et jaune. (Cassé-collé).

Dimensions : 30 x 28 cm.

Art grec. Apulie.

2^{ème} moitié du IV^{ème} siècle av J.C.

Collection de M. et Mme Chauvin, Paris

constituée au cours des années 1980 / 1990.

(Expert : Antoine Tarantino).

1500/2000



195

198 *Oenochoé* factice à embouchure trilobée. Argile beige et traces d'engobe. (Cassure et lacunes visibles). Hauteur : 31 cm. Art hellénistique. Canosa. III^{ème} siècle avant J.C. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. (Expert : Antoine Tarantino).

300/500

199 Tête votive représentant le portrait d'un jeune homme dont la chevelure ondulée encadre le visage. Terre cuite beige. Hauteur : 27 cm. Art étrusque. III^{ème} / II^{ème} siècle avant J.C. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. (Expert : Antoine Tarantino).

400/600

200 Tête votive représentant le portrait d'un jeune homme dont la chevelure ondulée est recouverte d'un voile. Terre cuite beige. Hauteur : 28 cm. Art étrusque. III^{ème} / II^{ème} siècle avant J.C. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. (Expert : Antoine Tarantino).

500/700

201 *Olla* (*Spagheion*) dont la panse est ornée de protomés zoomorphes en haut relief et d'un décor géométrique. Terre cuite beige et pigments noirs et rouges. (Lacune à une anse). Dimensions : 25,5 x 21 cm. Art Dauno-messapien. IV^{ème} siècle avant J.C. Hôtel des ventes de coulommiers 11 novembre 1990 lot n° 43. Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990. (Expert : Antoine Tarantino).

300/500



204



205



199

202 Grande statuette votive représentant une jeune femme vêtue d'un chiton recouvert d'un himation. Elle est debout, déhanchée en appui sur sa jambe droite. La main droite est posée sur la hanche et la gauche tient un fruit. Sa coiffure en côte de melon, est ceinte d'une couronne végétale.

Terre cuite beige à engobe blanche et polychromie.

Hauteur : 39 cm.

Art hellénistique. Canosa.

III^{ème} siècle avant J.C.

Hôtel des ventes d'Argenteuil du 11 juin 1989. Lot n° 75.

Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.

(Expert : Antoine Tarantino).

1000/1200

203 Coupe à anses dont la panse est peinte d'un décor de pampres et d'un calcophon (instrument de musique).

Argile beige vernissée noire et rehaut de peinture blanche et rouge.

Dimensions : 19 x 6,5 cm.

Art grec. Gnathia.

2^{ème} moitié du IV^{ème} siècle avant J.C.

Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.

(Expert : Antoine Tarantino).

150/250

204 Coupe mastoïde à figures noires ornée de deux scènes représentant Dionisos banquetant entre une ménade et un satyre.

Argile beige vernissée noire et rehauts de peinture blanche et rouge. (Fêle)

Dimensions : 16 x 8,5 cm.

Art grec. Attique.

Vers 490 avant J.C.

Hôtel des ventes Boulogne 25 juin 1989. n°21.

Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.

(Expert : Antoine Tarantino).

800/1000

205 Skyphos à figures rouges orné sur chaque face d'une chouette entre deux rameaux d'olivier.

Dimensions : 17 x 9 cm.

Argile beige vernissée noire (restauration).

Art grec. Attique.

V^{ème} siècle avant J.C.

Hôtel Drouot Pescheteau-Badin-Ferrien 21 avril 1986.

N° 299.

Collection de M. et Mme Chauvin, Paris constituée au cours des années 1980 / 1990.

(Expert : Antoine Tarantino).

600/800



200

206 Oenochoé à embouchure trilobée à décor de pampres. Argile beige vernissée noire et rehauts de peinture blanche et jaune.
Hauteur : 10,5 cm.
Art grec. Gnathia.
2^{ème} moitié du IV^{ème} siècle avant J.C.
Hôtel des ventes de coulommiers
11 novembre 1990 lot n° 79.
Collection de M. et Mme Chauvin,
Paris constituée au cours des
années 1980 / 1990.
(Expert : Antoine Tarantino).

100/200

207 Statuette votive représentant une jeune femme vêtue d'un chiton recouvert d'un himation. Elle est debout, déhanchée en appui sur sa jambe gauche. Elle est coiffée d'une couronne.
Hauteur : 23,5 cm.
Italie du Sud. Tarente.
III^{ème} siècle avant J.C.
Paris auction 6 juin 1988. Lot n°255.
Collection de M. et Mme Chauvin,
Paris constituée au cours des
années 1980 / 1990.
(Expert : Antoine Tarantino).

600/800

208 Gutus à vernis noir orné en relief d'une néréide chevauchant un cheval marin.
Argile beige vernissée noire.
(Intact).
Dimensions : 10 x 10 cm.
Art grec. Campinie.
2^{ème} moitié du IV^{ème} siècle avant J.C.
Paris auction 14 avril 1991. Lot n°47.
Collection de M. et Mme Chauvin,
Paris constituée au cours des
années 1980 / 1990.
(Expert : Antoine Tarantino).

300/500

209 Oenochoé à figures rouges à embouchure trilobée à décor de profil féminin.
Argile beige vernissée noire et rehauts de peinture blanche et jaune.
Dimensions : 24 x 9,5 cm.
Art grec. Apulie.
2^{ème} moitié du IV^{ème} siècle avant J.C.
Collection de M. et Mme Chauvin,
Paris constituée au cours des
années 1980 / 1990.
(Expert : Antoine Tarantino).

300/500



210 Amphore à panse bi-conique ornée de chevron en relief.
Argile brune impasto.
(restaurations).
Dimensions : 28 x 19 cm.
Art étrusque.
Période villanovienne.
Vers le VII^{ème} siècle avant J.C.
Hôtel Drouot Pescheteau-Badin-Ferrien 3 décembre 1986. N° 44.
Collection de M. et Mme Chauvin,
Paris constituée au cours des
années 1980 / 1990.
(Expert : Antoine Tarantino).

200/300

211 Oenochoé plastique à embouchure trilobée représentant une tête féminine.
Argile beige à engobe blanche et traces de polychromie.
Dimensions : 22,5 x 9 cm.
Art hellénistique. Canosa.
III^{ème} siècle avant J.C.
Hôtel Drouot Couteau Bégarie 10 novembre 1998. n°132.
Collection de M. et Mme Chauvin,
Paris constituée au cours des
années 1980 / 1990.
(Expert : Antoine Tarantino).

400/600

212 Torse acéphale représentant la Déesse Vénus (?).
Marbre blanc.
Hauteur : 6,2 cm.
Art romain.
Vers le II^{ème} siècle après J.C.
Collection de M. et Mme Chauvin,
Paris constituée au cours des
années 1980 / 1990.
(Expert : Antoine Tarantino).

100/200

213 Buste miniature représentant la Déesse Isis. Terre cuite beige. (Lacunes visibles).
Hauteur : 6,3 cm.
Art Romain.
I^{er} / II^{ème} siècle après J.C.
Collection de M. et Mme Chauvin,
Paris constituée au cours des
années 1980 / 1990.
(Expert : Antoine Tarantino).

100/200

214 Hydrie dont le col est orné en relief d'une tête anthropomorphe et la panse, d'un décor géométrique.
Terre cuite beige et pigments.
(Quelques éclats).
Dimensions : 12 x 10 cm.
Chypre.
Vers le VIII^{ème} siècle avant J.C.
Hôtel des ventes de coulommiers
11 novembre 1990 lot n° 141.
Collection de M. et Mme Chauvin,
Paris constituée au cours des
années 1980 / 1990.
(Expert : Antoine Tarantino).
600/800

215 Idole anthropomorphe stylisée.
Terre cuite beige.
(Restaurations)
Hauteur : 15,5 cm.
Art Syro-Hittite.
2^{ème} millénaire avant J.C.
Hôtel des ventes d'Argenteuil
11 juin 1989. Lot n° 57.
Collection de M. et Mme Chauvin,
Paris constituée au cours des
années 1980 / 1990.
(Expert : Antoine Tarantino).
600/800

216 Statuette votive représentant Le Dieu Harpocrate.
Terre cuite brun-rouge.
(Lacunes visibles).
Hauteur : 14 cm.
Egypte, Alexandrie. Art romain.
1^{er} après J.C.
Collection de M. et Mme Chauvin,
Paris constituée au cours des
années 1980 / 1990.
(Expert : Antoine Tarantino).
60/80

217 Statuette votive représentant la Déesse Isis-Fortuna.
Terre cuite brun-rouge.
(Lacunes visibles).
Hauteur : 17,2 cm.
Egypte, Alexandrie. Art romain.
1^{er} après J.C.
Collection de M. et Mme Chauvin,
Paris constituée au cours des
années 1980 / 1990.
(Expert : Antoine Tarantino).
80/100



218 Lot composé de trois vases miniatures : deux krateriskoï et une coupelle. (4 ; 7 et 10,5 cm.)
Argile beige vernissée noire et rehauts de peinture rouge.
Grande Grèce.
IV^{ème} siècle avant J.C.
Xenon Ware.
Hôtel Drouot Pescheteau-Badin-Ferrien
30 juin 1986. N° 400.
Collection de M. et Mme Chauvin,
Paris constituée au cours des
années 1980 / 1990.
(Expert : Antoine Tarantino).
200/300

219 Askos plastique représentant une sirène coiffée d'un polos.
Terre cuite beige.
(restaurations visibles)
Dimensions : 25,5 x 23 cm.
Grande Grèce.
III^{ème} siècle avant J.C.
Collection de M. et Mme Chauvin,
Paris constituée au cours des
années 1980 / 1990.
(Expert : Antoine Tarantino).
800/1 000

220 Lekanis muni d'un couvercle à figure rouge. Le dessus est orné de deux profils féminins entre deux palmettes.
Argile beige vernissée noire et rehauts de peinture blanche et jaune.
Dimensions : 9,8 x 9,5 cm.
Art grec. Apulie.
2^{ème} moitié du IV^{ème} siècle avant J.C.
Collection de M. et Mme Chauvin,
Paris constituée au cours des
années 1980 / 1990.
(Expert : Antoine Tarantino).
200/300



Collection Thierry Boutemy

Thierry Boutemy, le magicien des fleurs, a été très tôt envouté par les kachinas. Le monde merveilleux des chamanes lui convient parfaitement. L'inspiration qu'il a pour créer les décors floraux qui font de lui la star de son monde, est due en partie à la magie qui se dégage de ces statuettes hopi des déserts de l'Amérique du Nord. Danses des kachinas, danses des fleurs... Les couleurs qui se mélangent dans les bouquets qu'il confectionne rappellent souvent le surréalisme de ces poupées d'un autre temps.

Ces kachinas, si chères à André Breton, Max Ernst et Marcel Duchamp, ont été apprivoisées par Thierry Boutemy. Aujourd'hui, il vous offre sa collection. A vous de rêver et d'en prendre soin.

Une autre partie de sa collection qui vous est proposée concerne l'art eskimo de l'Alaska.

Rêvons du grand nord au chant des baleines, entendons les vocalises des morses de ces petits ivoires sculptés avec l'indicible respect dû aux esprits et laissons-nous transporter par ces masques délirants de l'île Nuvivak.

Merci Thierry de nous faire partager ces moments de voyage dans le surnaturel.

Laurent Dodier



221 HOHO MANA Ce Kachina porte la robe noire traditionnelle des femmes, une petite cape à bordure et des bottes blanches. Il se manifeste à l'occasion du *Niman* (fête-du-retour-à-la-maison).

Bois peint, polychromie jaune, rouge, bleue, noire et blanche.

Hauteur : 12,5 cm.

Arizona. Peuple Hopi. Circa 1920.

Inscription à l'arrière à l'encre noire M156.

Galerie Jo De Buck Tribal Art, Bruxelles.

600/800



222 PALHIK MANA. Kachina portant des bottes blanches et un manteau d'épaule. Une large tableta (escaliers du ciel) en demi-cercle aux motifs en triangle coiffe ce Kachina dont la fraîcheur de couleur et l'état de conservation est dû à une collecte ancienne. Sur les joues sont dessinés des chevrons rouges, symbole de la pluie matinale.

Sur le menton, les faisceaux multicolores représentent l'arc en ciel. Les deux épis de maïs sur le front (représentation rare) se réfèrent aux bonnes récoltes.

Bois peint, polychromie jaune, rouge, bleue, noire et blanche.
Hauteur : 37 cm.

Arizona. Peuple Hopi. Circa 1930.

Collectée in situ avec 1940.

Ancienne collection Meyer et Vivian Potamkin, New York.

4 000/6 000



223 MONGWA. Kachina-Hibou. Les oreilles dressées sont petites et portent des restes d'attaches en coton, le bec est pointu et les yeux sont ronds. Il porte une jupe à pan. Les bracelets noirs évoquent les rubans de cotonnade des danseurs Kachina. Bois peint, polychromie jaune, rouge, verte, bleue, noire et blanche.

Hauteur : 27 cm. Arizona. Peuple Hopi. Circa 1900.

Étiquette mentionnant *old Hopi Indian* ; Skiles collection.

Brant Mackley Gallery, Hershey, PA.

8 000/10 000



224 KOYEMSI. Kachina-Tête-de-boue portant une jupe à pan décorée d'un joli motif unilatéral, ce personnage demandait aux fillettes de concasser du maïs doux afin de produire la farine qu'il goûtait ensuite.

Bois peint, polychromie rouge, noire et blanche.

Hauteur : 18 cm.

Arizona. Peuple Hopi. Circa 1920.

Brant Mackley Gallery, Hershey, PA.

1500/2 000



225 HAKTO. Kachina-Porteur-de-bois-sur-la-tête. Il a malheureusement perdu un de ses attributs principaux, le morceau de bois qui est fixé horizontalement au dessus du masque-heaume.

Le col peint en noir et blanc est une des caractéristiques qui souligne l'origine Zuni de ce Kachina.

Bois peint, polychromie orange, bleue, jaune, noire et blanche.

Hauteur : 23,5 cm.

Arizona. Peuple Hopi. Circa 1920.

1000/1500



226 SIO SHALAKO. Kachina, l'oiseau-géant-zuni, ce personnage est représenté habillé de plume, la robe de plumes peintes est elle-même partiellement recouverte d'un long manteau. Il est coiffé d'une tableta. Ce kachina a été introduit chez les Hopi vers 1850. Il se produit accompagné de son assistante féminine Sio Shalako Mana lors de la fête du Pamürti.

Bois peint, polychromie rouge, noire et blanche, collier de perles bleu.

Hauteur : 20 cm.

Arizona. Peuple Hopi. Circa 1920.

Plume de l'espèce Canard carolin (Aix sponsa), espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Règle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français.

1 500/2 000



227 KA'E. Ce Kachina-maïs est membre des Kachina-de-la-flore. Il est le plus populaire des nombreux Kachina-maïs du fait de la qualité de ses chants et de sa chorégraphie. Sa présence dans les danses est la garantie d'une bonne récolte.

Bois, polychromie rose, noire et blanche.

Hauteur : 30 cm.

Arizona. Peuple Hopi.

Circa 1920.

Plume et duvet de l'espèce Pigeon à queue barrée (Columba fasciata) ou en synonymie (Patagioenas fasciata), espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Règle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français.

3 000/4 000



228 *SIO HEMIS*. Le visage du Kachina est partagé en son centre par une bande noire avec trois cercles, symbole de grains de maïs. La tableta est ornée de demi-circonférences qui symbolisent l'arc en ciel, sur les côtés de la tableta sont représentés des motifs de maïs et de fleurs qu'apporte une pluie bénéfique. Le torse est sombre et orné d'un bandeau en diagonale. Le Kachina porte une jupe avec un pan décoré.

Ce Kachina est admiré pendant le *Niman* (fête-du-retour-à-la-maison.) Ils portent les premiers plans de maïs.

Bois peint, polychromie orange, noire et blanche.
Hauteur : 29 cm.

Arizona. Peuple Hopi. Circa 1900.

Inscription à l'arrière à l'encre noire : *sio hemes*.

Medecine man Gallery, Santa Fé.

Ex Dr Sublette Collection Tucson. Arizona.

Plume et duvet de l'espèce Canard colvert (Anas platyrhynchos) femelle, espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Règle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français, et de l'espèce Oie des neiges (Anser caerulescens), spécimen antérieur au Code de l'environnement français.

12 000/15 000



229 AVACHHOYA. Kachina-mâis-moucheté. Sur son corps peint en rose figurent sous la forme de cercles jaunes et verts, les différentes espèces de maïs. Il porte un cache sexe décoré de deux fleurs et son poignet gauche est entouré de fils de coton noirs. Il possède de grandes oreilles rouges, couleur masculine. Au dos de la tête sont représentés deux épis de maïs. Ce Kachina danse dans les *kiva* en janvier, lors du *Pamuya*.

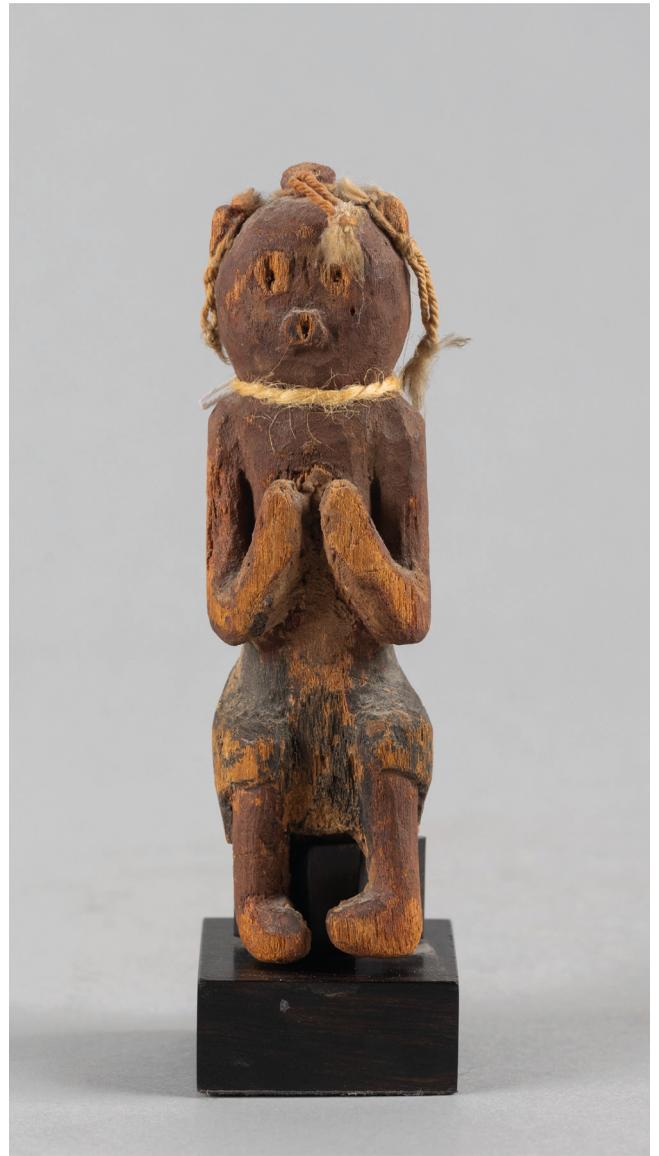
Bois, polychromie rouge, noire, blanche, verte, bleue et jaune (repeints).

Hauteur : 26,4 cm.

Arizona. Peuple Hopi. Circa 1920.

Brant Mackley Gallery, Hershey, PA.

800/1000



230 KOYEMSI. Kachina-Tête-de-boue, ce personnage demandait aux fillettes de concasser du maïs doux afin de produire la farine qu'il goûtait ensuite.

Bois peint, polychromie rouge, noire et blanche.

Hauteur : 13,5 cm.

Arizona. Peuple Hopi. Circa 1890.

Galerie Flak, Paris.

2 500/3 500



231 Kachina représenté debout, les deux bras le long du corps, les mains ramenées sur le ventre. Il est habillé d'un gilet rouge, d'un pagne blanc et d'une ceinture. Les yeux sont formés de deux rectangles, la bouche est un cylindre fendu, et les oreilles en cône. Bois peint, polychromie rouge, noire, blanche et jaune.

Hauteur : 26,4 cm.

Arizona. Peuple Hopi. Circa 1900.

Trace d'une vieille étiquette « HOPI... ».

Ancienne collection Allan Stone, New York.

7 000/9 000



232 SHALAKO MANA. Grand Kachina appelé aussi l'Oiseau géant femelle. Ce Kachina fait songer à *Palhik Mana* par ses vêtements, notamment le kilt orné de symboles triangulaires de nuages et de motifs de papillons. La seule différence se trouve dans les yeux, ceux de *Shalako Mana* sont versicolores.

Il porte une très large tableta en motif à terrasse. Sur le bord externe, les « escaliers du ciel » symbolisent les nuages. Sur les joues sont dessinés des chevrons rouges, symbole de la pluie matinale, et sur le menton, les faisceaux multicolores représentent l'arc en ciel. Sa ceinture de pluie est sculptée en relief et son collier saumon à plusieurs rangs rappelle celui, souvent en corail, du danseur.

Bois peint, polychromie jaune, orange, bleue, noire et blanche, restes d'ornements culturels.

Hauteur : 46,8 cm.

Arizona. Peuple Hopi. Circa 1920.

Ancienne collection privée, Newton, Massachusetts.

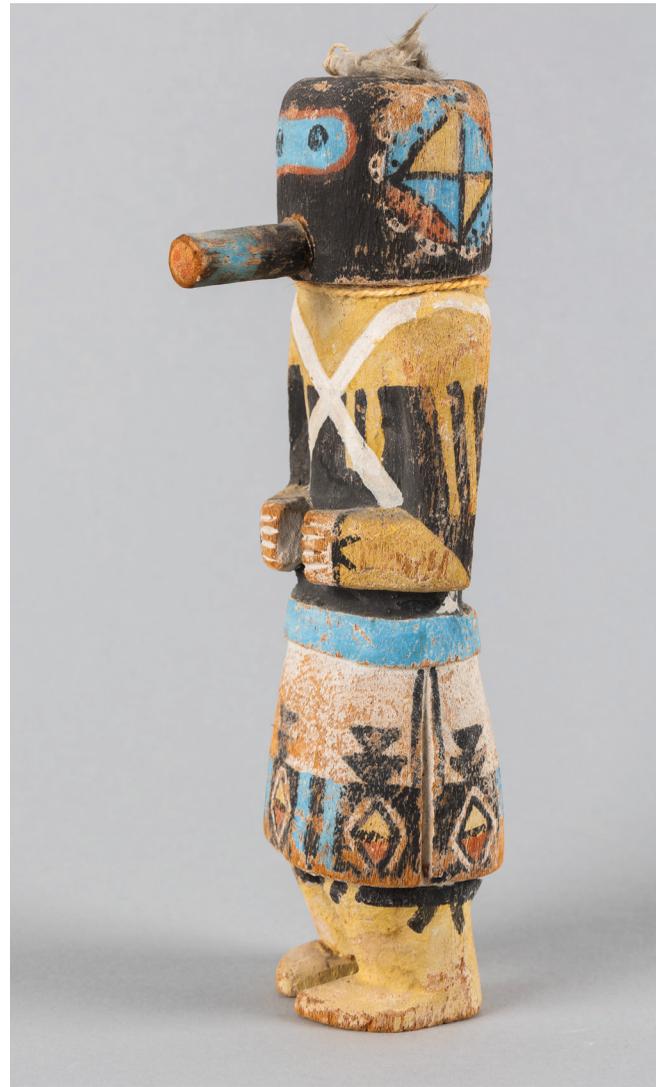
Plume et duvet de l'espèce Pigeon à queue barrée (*Columba fasciata*) ou en synonymie (*Patajoenas fasciata*), espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Regle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français.

7 000/9 000



233 HEMIS. Le visage du Kachina est partagé en son centre par une bande noire avec trois cercles blancs, symbole de grains de maïs. Sur le côté droit figure un motif de haricot, et sur le côté gauche, deux demi-lunes. La tableta, ou escalier du ciel, qui comporte trois marches est ornée de motifs d'épis de maïs. Le torse est sombre et barré d'un double bandeau blanc. Le Kachina porte une ceinture orange et une jupe avec un pan décoré. Ces Kachina sont admirés pendant le *Niman* (fête-du-retour-à-la-maison). Ils portent les premiers plans de maïs.
Bois peint, polychromie orange, noire et blanche.
Hauteur : 44 ,5 cm.
Arizona. Peuple Hopi. Circa 1920.
Ancienne collection privée, Connecticut.

7 000/9 000



234 SIPIKINE ou SALIMBOYA. Le Salimboya, (Le Guerrier-zuni), dont l'équivalent chez les Hopi est le Sipikine, est l'un des Kachina membres du conseil des dieux. Le rôle de ce Kachina est joué par un homme jeune et particulièrement résistant car la chorégraphie est réputée épuisante.
Bois peint, polychromie jaune, rouge, bleue, noire et blanche.
Hauteur : 28 cm.
Arizona. Peuple Hopi. Circa 1920.
Ancienne collection privée, San Francisco.

6 000/8 000







235 HO-O-TE. Kachina représenté debout, les deux bras le long du corps avec les avant bras portés vers l'avant. Il est habillé d'un gilet rouge, d'une jupe blanche et d'une ceinture noire. Les yeux sont formés de deux cercles et la bouche est un cylindre. Il est coiffé de deux belles cornes noires et d'attributs culturels. Le Kachina représenté ici, apparaît en groupe lors des danses ordinaires et parfois à la « danse du serpent », durant la fête du *Niman*.

Bois peint, polychromie rouge, noire, blanche jaune et verte.

Hauteur : 31,5 cm.

Arizona, site d'Oraibi. Peuple Hopi.

Il porte le numéro 18/6190 de la Heye Foundation, New York.

Collecté sur le site d'Oraibi, par Mr H.R. Voth en 1898. Puis acquise par le Museum of the American Indian, par échange avec Mr John Louw Nelson (musicien et ethnologue amateur) en avril 1934.

Et portait la description : poupée représentant Sawka Hote Kachina. Échangé par le musée à la gallery Delacorte en août 1957, puis dans une collection Française.

Plume et duvet de l'espèce Bernache du Canada (*Granta canadensis*), espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Règle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français.

15 000/18 000



236 *SIKYA HEHEYA*. Appelé aussi l'ogre jaune, il est connu pour menacer les enfants. Il a un comportement obscène jusqu'à ce qu'il soit réprimandé par sa femme, l'ogresse. Bois peint, polychromie rouge, noire, blanche et jaune, fourrure. Hauteur : 16 cm. (+ le crin.) Arizona. Peuple Hopi. Circa 1900. Ancienne collection Allan Stone, New York.

Parties et fragments de fourrure de l'espèce Ours noir (Ursus americanus)(III/B) pré-convention, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

3 500/4 500



237 *PÜCH TIHU*. C'est le terme général utilisé pour désigner les poupées sculptées à l'image des Kachina. Elles sont exécutées par les hommes ayant personifié des Kachina, elles sont données aux jeunes femmes désireuses d'avoir un enfant. Cela souligne le pouvoir magique attribué aux Kachina. Bois peint, polychromie bleue, noire et blanche. Hauteur : 21cm. Arizona. Peuple Hopi. Circa 1920. Ancienne collection Claude Meyer, Paris.

1 000/1 500



238 KOYEMSI. Kachina-Tête-de-boue, ce personnage demandait aux fillettes de concasser du maïs doux afin de produire la farine qu'il goûtait ensuite.
Bois peint, polychromie rouge, noire et blanche.
(Jambes recollées).
Hauteur : 21 cm.

Arizona. Peuple Hopi. Circa 1920.

Ancienne collection Denis Buffenoir, Paris.

Plumes de l'espèce Cygne siffleur ou en synonymie Cygne de Bewick (*Cygnus columbianus*), espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Regle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français.

600/800



239 HEMIS. Le visage du Kachina est partagé en son centre par une bande noire avec trois cercles blancs, symbole de grains de maïs. La tableta, ou escalier du ciel, qui comporte trois marches est ornée de motifs d'épis de maïs. Le torse est sombre et barré d'un bandeau de taches blanches. Le Kachina porte une jupe avec un pan décoré. Ces Kachina sont admirés pendant le *Niman* (fête-du-retour-à-la-maison). Ils portent les premiers plans de maïs.
Bois peint, polychromie orange, noire et blanche.
Hauteur : 30 cm.

Arizona. Peuple Hopi. Circa 1900.

Ex : Massachusetts family estate.
Brant Mackley Gallery, Hershey, PA.

10 000/12 000



240 SAYASTASHA. Il s'agit d'une représentation du chef du conseil des Dieux. Ce Kachina d'origine Zuni se produit lors des fêtes *Shalako* et est considéré comme l'un des Kachina permanents, de ceux dont on ne peut se séparer sans danger. Ici le jaune et le rouge dominant. Ces deux couleurs rattachent ce Kachina aussi bien à l'univers féminin qu'à celui des hommes. De manière inhabituelle les bras sont rapportés et chevillés.

Bois peint, polychromie orange, noire et blanche (repeints).

Hauteur : 27 cm.

Arizona. Peuple Hopi. Circa 1940.

Galerie Joris Visser, Bruxelles.

600/800



241 HOHO MANA. Ce Kachina porte la robe noire traditionnelle des femmes, une petite cape à bordure et des bottes blanches. Il se manifeste à l'occasion du *Niman* (fête-du-retour-à-la-maison.). Il est coiffé d'une tableta et porte un collier de perles bleues et des attributs culturels.

Bois peint, polychromie jaune, rouge, bleue, noire et blanche.

Hauteur : 12,5 cm.

Arizona. Peuple Hopi. Circa 1940.

1000/1500



242 AYA. Il s'agit d'un Kachina-Coureur, le Kachina-Hochet. Le motif peint sur le masque heaume est similaire à celui des hochets offerts aux enfants au *Powamu* (fête-du-haricot) ou au *Niman* (cérémonie du retour à la maison) où les garçons se défient lors d'une course.

Bois peint, polychromie orange, noire et blanche.
Hauteur : 29,5 cm.

Arizona. Peuple Hopi. Circa 1900.

Ex : *Corinne Macher Collection*.

Brant Mackley Gallery, Hershey, PA.

4 000/6 000



243 HOLI. Il porte une importante collerette de bois qui rappelle celle en brindilles de pin que porte le danseur. Au dos est représentée en relief, une peau d'animal suspendue par un bandeau. Le nom de ce Kachina provient du cri que le danseur émet continuellement durant sa prestation.

Bois peint, polychromie orange, noire et blanche et des attributs culturels.

Hauteur : 25 cm.

Arizona. Peuple Hopi. Circa 1910.

Brant Mackley Gallery, Hershey, PA.

4 000/6 000



244 PALHIK MANA. Statuette représentant un Kachina portant des bottes blanches et un manteau d'épaule. Il est coiffé d'une tableta (escaliers du ciel) de trois marches composées de trois sections. Sur les joues sont dessinés des cercles rouges, et sur le menton les faisceaux multicolores représentent l'arc en ciel. Bois peint, polychromie jaune, rouge, bleue, noire et blanche. Hauteur : 32 cm. Arizona. Peuple Hopi. Circa 1900 / 1910. Galerie Flak Paris. 10 novembre 2017.

12 000/15 000



245 KACHINA JOUEUR DE FLUTES. Statuette représentant un Kachina portant des bottes rouges, une jupe à pan et un collier. Il porte un ornement dorsal représentant un oiseau (bois sculpté et recouvert de tissu rouge). Il est coiffé de trois représentations de flutes. Sur les joues sont dessinés des triangles rouges. Bois peint, polychromie jaune, rouge, bleue, noire et blanche. Hauteur : 23.5 cm. Arizona. Peuple Hopi. Circa 1920 / 1930. Gallery John Molloy, New York. Jo De Buck Tribal Arts, Bruxelles.

Plumes et duvet de l'espèce Canard colvert (Anas platyrhynchos), espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Règle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français.

2 000/3 000



247

248

246

246 KOYEMSI. Cagoule de clown appelé « tête de boue ». Tissu teint en ocre terre, les yeux sont faits de tubes de tissu et la bouche, ovale en tissu rapporté. Le sommet du crâne est surmonté d'une boule de tissu. Les côtés sont munis de boules de tissu terminées par de courtes cordes de coton tressé. Plume. (Trous et usure).
Hauteur : 33 cm.
Arizona. Peuple Hopi. Circa 1940.
Vente Eve du 25 mars 2013.
Ancienne collection Proctor Stafford.

Plumes de l'espèce *Oie des neiges* (*Anser caerulescens*), spécimen antérieur au Code de l'environnement français.

600/800

247 KOYEMSI. Cagoule de clown appelé « tête de boue ». Tissu teint en ocre terre, les yeux sont faits de tubes en cuir et la bouche, en forme de bec de canard est faite en cuir. Le sommet du crâne est surmonté d'une boule de tissu. Les côtés et le front sont munis de boules de tissu terminées par de courtes cordes de coton tressé. Traces de peinture blanche. Plume. (Trous et usures).
Hauteur : 40 cm.
Arizona. Peuple Hopi. Circa 1940.

Plume de l'espèce *Dindon bronzé d'Amérique* (*Meleagris gallopavo*), espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Règle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français.

600/800

248 KOYEMSI. Cagoule de clown appelé « tête de boue ». Tissu teint en ocre terre, les yeux et la bouche, en forme de bec de canard, sont faits en cuir. Le sommet du crâne est surmonté d'un cône de tissu. Les côtés sont munis de boules de tissu terminées par de courtes cordes de coton tressé. Traces de peinture blanche.
Hauteur : 55 cm.
Arizona. Peuple Hopi. Circa 1940.
Vente Eve du 25 mars 2013.
Ancienne collection Proctor Stafford.

600/800



249

249 MASQUE DE DANSE. Rare masque de danse monoxyle porté lors de diverses célébrations populaires. Ce masque étonnant a la particularité de représenter un visage humain avec un nez exagéré à l'extrême.

Bois peint. Frottements et usures.

Dimensions : 60 x 16 cm.

Mexique, état du Guerrero.

Fin XIX^{ème} / début XX^{ème} siècle.

Ancienne collection Seward Kennedy, Londres.

Acquis auprès des antiquaires Stothert & Tryce, Grande Bretagne.

1500/2 000

250 MASQUE DE DOIGTS. Composé d'un grand visage lunaire, ce masque se danse avec la main, dont deux doigts passent dans des trous pour devenir les jambes du personnage. La partie centrale du masque, affiche souvent soit le visage d'un esprit gardien masculin souriant, un esprit féminin fronçant les sourcils ou un être mythique zoomorphe. Ces masques miniatures sont utilisés principalement par les femmes lors des festivités.

Bois polychrome et attributs culturels.

Dimensions : 11,5 x 7,5 cm.

Alaska.

Première moitié du XX^{ème} siècle.

Plumes de l'espèce Oie des neiges (*Anser caerulescens*), spécimen antérieur au Code de l'environnement français

600/800



251 Effigie de baleine. ancienne cassure et réparation indigène à la queue.

Ivoire.

Longueur : 13 cm.

Alaska. Culture Thule. Début du XX^{ème} siècle.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

100/200

252 Tête de morse sculptée.

Ivoire à patine d'usage.

Longueur : 2,5 cm.

Alaska. Culture Thule. Début du XX^{ème} siècle.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

100/200

253 Poignée de sac ou boîte à décor gravé ornée de douze queues de baleines stylisées. Deux trous d'attache. Très bon état.

Bois de Renne à superbe patine d'usage.

Longueur : 14 cm.

Alaska. Culture Punuk. 400 / 900 après J.C.

Fragments de bois de l'espèce Renne (Rangifer tarandus), espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Regle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français.

500/700

254 Effigie d'ours polaire en position de marche, l'anus et l'abdomen sont percés.

Ivoire de morse à patine d'usage.

Longueur : 8,5 cm.

Alaska. Culture Thule. Début du XX^{ème} siècle.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

200/300

255 Petite amulette en forme de phoque (léopard ?)

Ivoire de morse à patine d'usage.

Longueur : 4,8 cm.

Alaska. Culture Thule. Début du XX^{ème} siècle.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

200/300

256 Petit stylet orné d'une très délicate tête d'animal au pommeau et percé pour une attache.

Ivoire de morse à belle patine d'usage.

Longueur : 18,5 cm.

Alaska. Culture Thule.

Fin XIX^{ème} / Début du XX^{ème} siècle.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

300/400

257 Coulissant en forme de tête d'ours.

Ivoire de morse à patine de « plage ».

Longueur : 4,5 cm.

Alaska. Culture Thule. XIX^{ème} / XX^{ème} siècle.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

300/400

258 Embout de harpon en forme de phoque stylisé, la bouche ouverte pour recevoir le tenon de la tête du harpon. Décor à base de cercles et points. Les yeux sont incrustés de bois. Ivoire de morse à patine d'usage.

Longueur : 12,8 cm.

Alaska. Culture Thule. XVIII^{ème} / XIX^{ème} siècle.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

400/500

259 Petite effigie de narval percée pour être portée.

Ivoire de morse à patine d'usage.

Longueur : 10 cm.

Alaska. Culture Thule. Début du XX^{ème} siècle.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

100/200

260 Petite effigie de phoque.

Os de morse à patine d'usage.

Longueur : 6 cm.

Alaska. Culture Thule. Début du XX^{ème} siècle.

Os de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

100/200

261 Poignée de lanière en forme de phoque aux yeux incrustés de vibrisse de morse, percée en son milieu.

Ivoire de morse à patine d'usage.

Longueur : 5 cm.

Alaska. Culture Thule.

Fin XIX^{ème} / Début du XX^{ème} siècle.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

150/200

262 Petite effigie de morse.

Ivoire de morse à patine d'usage.

Longueur : 3 cm.

Alaska. Culture Thule.

Fin XIX^{ème} / Début du XX^{ème} siècle.

Ivoire Dent de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

50/80

263 Effigie de phoque nageant.

Ivoire de morse à patine d'usage

Longueur : 7,5 cm.

Alaska. Culture Thule

Fin XIX^{ème} / Début du XX^{ème} siècle.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

200/300

264 Effigie de baleine percée pour être portée.

Ivoire de morse à patine d'usage.

Longueur : 7 cm.

Alaska. Culture Thule.

Fin XIX^{ème} / Début du XX^{ème} siècle.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

100/200

265 Chaman volant.

Os de morse à patine d'usage.

Longueur : 6 cm.

Alaska. Culture Thule. Début du XX^{ème} siècle.

Os de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

200/300

266 Ours polaire à usage chamanique.

Ivoire de morse à patine d'usage.

Longueur : 8,8 cm.

Alaska. Culture Thule.

Fin XIX^{ème} / Début du XX^{ème} siècle.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

200/300

267 Effigie de renard (manque la queue).

Ivoire de morse à patine d'usage.

Longueur : 4 cm.

Alaska. Culture Thule. Fin XIX^{ème}.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

100/200

268 Effigie anthropomorphe stylisée.

Ivoire de morse à patine d'usage.

Longueur : 3 cm.

Alaska. Culture Thule. XV^{ème} / XVIII^{ème} siècle.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

200/300

269 Effigie anthropomorphe stylisée sculptée d'une jolie tête hiératique.

Ivoire de morse à patine d'usage.

Longueur : 5,2 cm.

Alaska. Culture Punuk. 400 / 900 après J.C.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

400/500

270 Fragment de leurre de pêche.

Ivoire de morse à patine d'usage.

Longueur : 5,2 cm.

Alaska. Culture Thule. Fin XIX^{ème}.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

50/60

271 Leurre de pêche.

Ivoire de morse à patine d'usage.

Longueur : 9,1 cm.

Alaska. Culture Punuk. 400 / 900 après J.C.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

100/200

272 Sculpture monobloc représentant un phoque au bout d'une chaîne à maillons articulés.

Ivoire de morse à patine d'usage.

Longueur : 12,5 cm.

Alaska. Culture Thule. Fin XIX^{ème} siècle.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus)(Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

200/300



275

273 Effigie de mustélidé.
Os de morse à patine d'usage.
Longueur : 8 cm.
Alaska. Culture Thule. XV^{ème} XVIII^{ème} siècle.

Os de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus) (Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Règle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

150/200

274 Peigne orné d'une tête d'animal.
Ivoire de morse à patine d'usage.
Longueur : 6,6 cm.
Alaska. Culture Punuk. 400 / 900 après J.C.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus) (Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Règle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

150/200

275 Modèle de maison des hommes (*Qasgi* ou *Qasgip*) montrant dix personnages masculins dansant lors de la cérémonie de la vessie qui ouvre la saison cérémonielle au solstice d'hiver.

Ivoire de morse et bois polychrome.
Dimensions : 15 x 15,5 cm.
Alaska. Culture Thule. Circa 1900 / 1910.
Ex ; Charles Miles Collection. Publication : Miles, Charles : *Indian & Eskimo Artifacts of North America*. Bonanza Books, H. Regnery Co. 1963. P. 148, fig. 6.23.

Ivoire et os de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus) (Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Règle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

4 000/6 000

276 Modèle de kayak et son chasseur.
Bois flotté polychrome.
(manque un bras du chasseur)
Longueur : 30 cm.
Alaska, Ile Nunivac. Culture Thule.
Fin XIX^{ème} siècle. **200/300**

277 Modèle de kayak et son chasseur portant un chapeau conique.
Bois avec trace de polychromie, peau de phoque, fibres.
Longueur : 34 cm.
Patine d'âge et d'utilisation, (manques et usures).
Alaska. Ile Kodiak. Fin XIX^{ème} Siècle.

Peau de l'espèce phoque commun (Phoca vitulina), espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Règle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français.

200/300

278 Chasseur portant un anorak, des moufles, des bottes (kanik) en peau, et un pantalon en toile imprimée. Les bras sont détachés. Incrustations de perles bleues dans les yeux. Recollages et réparations anciennes.

Hauteur : 22 cm.

Alaska. Fin XIX^{ème} Siècle.

Peau et poils de l'espèce Wapiti (Cervus canadensis) et Renne (Rangifer tarandus), espèces non réglementées au titre de la Convention de Washington (CITES), du Regle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français.

300/400

279 Petite poupée à tête souriante. Ivoire de morse, bois, cuir et fourrure. Longueur : 9,4 cm.

Alaska. Fin XIX^{ème} / début XX^{ème} Siècle.

Galerie Flak, Paris.

Ivoire de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus) (Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire, bois, cuir et fourrure et derme de l'espèce Renne (Tarandus rangifer), espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Regle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français.

200/300

280 Modèle de kayak et son chasseur et tenant la pagaie double. Le kanak est complet et muni de son équipement. Bois, peau, corne, tissu et ivoire et os de morse.

Longueur : 50 cm.

Groenland. Peuple Ammassalik.

Fin XIX^{ème} / début XX^{ème} siècle.

Peau, corne, ivoire et os de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus) (Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

300/400

281 Modèle de kayak et son chasseur tenant sa pagaie double.

Bois, peau, tissu, ivoire et os de morse.

Longueur : 57 cm.

Groenland. Peuple Ammassalik.

Fin XIX^{ème} / début XX^{ème} siècle.

Peau, os, de l'espèce Renne (Tarandus rangifer), espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Regle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français. Ivoire et os de l'espèce Morse (Odobenus rosmarus) (Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Regle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

300/400

282 Important et ancien modèle de marqueur de tombeau composé d'une effigie de phoque avec des extensions de nageoires et de queue en plumes de l'espèce Grand corbeau (*Corvus corax*), spécimen antérieur au Code de l'environnement français, et en bois posées au sommet d'un mât bicolore. La base est composée de planchettes de bois dont la principale est percée pour accueillir deux effigies de poissons (on joint un troisième poisson). Bois polychrome et plumes. Dimensions : 49 x 40 cm.

Alaska, Ile Nunivak.

Etiquettes : nunivak island Alaska et.....

3 000/4 000

283 Masque de front chamannique représentant un phoque placé de manière transversale et orné en son centre d'un grand visage rond rouge et grimaçant.

Bandeau de portage chevéillé au dos.

Bois polychrome et peau.

La nageoire du phoque est détachée.

Longueur : 27 cm.

Alaska. Ile Nunivak.

Inscription au crayon aki à l'intérieur du masque.

Peau de l'espèce Renne (Tarandus rangifer), espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Regle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français.

1 000/1 500





284 Masque chamannique représentant un ours polaire. De forme quasi cylindrique l'impressionnante tête se projette vers l'avant dans une pose agressive. Les attributs mobiles extérieurs se composent de quatre jambes humaines et quatre ornements géométriques.

Bois polychrome, plumes, fourrure, vibrisse de phoque et ivoire de morse.

Diamètre : 54,5 cm.

Alaska, Ile Nunivak.

Collecté par un militaire américain en poste en Alaska en 1941, puis collection privée Seattle.

Brant Mackley Gallery, Hershey, PA.

Plumes de l'espèce Grand corbeau (*Corvus corax*), spécimen antérieur au Code de l'environnement français.

Vibrisse de l'espèce phoque commun (*Phoca vitulina*), espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Règle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français. Ivoire et os de l'espèce Morse (*Odobenus rosmarus*) (Annexe B) pré-réglementation, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Règle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire. Fourrure de l'espèce Ours polaire (*Ursus maritimus*) (II/B) pré-convention, espèce reprise à l'Annexe II de la CITES et à l'Annexe B du Règle CE 338/97 du 09/12/1996. Pour une sortie de l'UE, un CITES de ré-export sera nécessaire.

4 500/6 500



285 Masque chamannique mi-humain mi- animal représentant l'esprit *irci*. La transformation du chaman est exhibée ici de façon spectaculaire dans la conception du masque, avec deux identités représentées dans une troisième. Le masque représente deux visages apparaissant de profil, celui d'un homme et celui d'un renard, ou *irci* se combinant pour former un troisième visage. Les attributs mobiles extérieurs du masque représentent trois saumons, une main, un pied, et deux ornements géométriques. Le masque *Irci* apparait lors de la cérémonie dite du « messenger ».

Bois polychrome, plumes et tissu. Présence du mors de portage à l'arrière.

Diamètre : 45 cm.

Alaska, Ile Nunivak. Vers 1940.

Brant Mackley Gallery, Hershey, PA.

Plumes de l'espèce Grand corbeau (*Corvus corax*), spécimen antérieur au Code de l'environnement français.

4 500/6 500

286 Masque de danse représentant «l'orphelin martyrisé» sculpté sous la forme d'un visage humain déformé. Ce type de masque était porté lors des «combats de tambours».

Bois patiné.

Hauteur : 23 cm.

Groenland oriental.

Peuple Ammassalik.

Ancienne collection Jacques

Lebrat, Paris.

1000/1500

287 Coussin à épingle recouvert de tissu rouge et d'une broderie en perles.

Diamètre : 18 cm.

Canada. Côte Nord Est.

Région des Grands Lacs.

Ancienne collection Paula et

Abraham Rosman. New York.

Travail traditionnel d'époque.

Avant 1947.

100/200

288 Petit sac en tissu rouge recouvert partiellement d'une broderie représentant des fleurs, le bord est décoré de perles blanches. (Usures).

Longueur : 21 cm.

Canada. Côte Nord Est.

Région des grands lacs. Daté 1859 / 1860.

Inscription au dos : *Niagara Falls, et un nom illisible à l'encre.*

Ancienne collection Paula et Abraham Rosman. New York.

Travail traditionnel d'époque.

Avant 1947.

50/100

289 Trois objets, une petite boîte ronde, un étui à ciseaux et un pique aiguille, recouverts d'une broderie faite de poils de porc-épic d'Amérique du Nord. Cette décoration de piquant est brodée sur une écorce de bouleau (*papyrifera de bétula*).

Boîte, diamètre : 5,3 cm. Etui, longueur : 9 cm. Pique aiguille, longueur : 7,5 cm.

Canada. Côte Nord Est.

Peuple Huron. XIX^{ème} siècle.

Ancienne collection Paula et Abraham Rosman. New York.

Poils de l'espèce Porc-épic d'Amérique (Erethizon dorsatum), espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Regle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français.

80/150

290 Lot de deux objets, une bourse et un étui de cartes à jouer en écorce de bouleau recouverte d'une broderie faite de poils de porc-épic, d'Amérique du Nord, l'intérieur de la bourse est en tissu.

Longueur de la bourse : 10,5 cm.

Longueur de l'étui : 9 cm.

Canada. Côte Nord Est.

Ancienne collection Paula et

Abraham Rosman. New York.

Traditionnel d'époque. Avant 1947.

Poils de l'espèce Porc-épic d'Amérique (Erethizon dorsatum), espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Regle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français.

80/150

291 Deux étuis à cigarettes en écorce de bouleau recouverte d'une broderie faite de poils de porc-épic d'Amérique du Nord. Longueur : 13,5 et 13,2 cm. `

Canada. Côte Nord Est. Ancienne collection Paula et Abraham Rosman. New York. Etiquette : f.h. :12/2 et numero 130 pour l'un.

Poils de l'espèce Porc-épic d'Amérique (Erethizon dorsatum), espèce non réglementée au titre de la Convention de Washington (CITES), du Regle CE 338/97 du 09/12/1996 et du Code de l'environnement français.

150/250



293

292 Petit mât miniature : un personnage agenouillé coiffé de deux oiseaux surmonte un ours. Un aigle est perché en haut du mât. Bois de pin tendre.

Hauteur : 29,5 cm.

Canada. Colombie Britannique.

Circa 1950.

Ancienne collection Jacques

Lebrat, Paris.

100/150

293 Représentation d'un personnage debout, la bouche ouverte. Les bras sont repliés sur le torse.

Bois de pin polychrome.

Hauteur : 15 cm.

Canada. Colombie Britannique.

Circa 1880/1900.

Brant Mackley Gallery, Hershey,

PA.

1500/2000

294 Cuillère à soapberry. Le manche est sculpté d'une tête d'oiseau. L'étroit cuilleron est légèrement concave. Ces cuillères étaient employées pour consommer la mousse préparée avec les baies de l'arbre à savon.

Bois de pin à patine claire.

Longueur : 29,3 cm.

Canada. Colombie Britannique.

Peuple Haïda. Fin XIX^{ème} siècle.

Ancienne collection du peintre

Antoine Tzapoff.

500/600

295 Élégante cuillère utilisée lors des *potlatch*.

Bois à patine claire.

Longueur : 23 cm.

Amérique du Nord.

Art de la Côte Nord Ouest.

Peuple Tlingit ou Haïda.

Galerie Patrick et Ondine

Mestdagh, Bruxelles. **800/1000**

296 Panier en vannerie de racine de pin (*spruce*) décoré de dessins géométrique brodés.

Hauteur : 9,5 cm.

Canada. Colombie Britannique.

Circa 1880 / 1900.

Ancienne collection Paula et

Abraham Rosman. New York.

400/600

297 Panier en vannerie de racine de pin (*spruce*) décoré de dessins géométrique en sur-broderie.

Hauteur : 10,8 cm.

Canada. Colombie Britannique.

Circa 1880 / 1900.

Ancienne collection Paula et

Abraham Rosman. New York.

400/600

298 Haut de bâton d'orateur.

Il représente un chaman debout portant un masque d'ours surmonté d'un aigle posé sur sa tête.

Ses bras sont repliés aux coudes, les mains dirigées vers les mâchoires de l'ours.

Bois peint de pigments rouges, noirs, bleus et blancs. Hauteur : 53 cm.

Canada. Colombie Britannique.

Peuple Heiltsuk ou Nuxalk

(Bela Bela). Circa 1880.

Ex : Jack Curtright, Tacoma,

USA. Ex Morningstar Gallery,

Santa Fe, USA. Ex Donald Ellis

Gallery Dundas Ontario.

Etiquette : Donald Ellis Gallery

Dundas Ontario n° CN3849.

5000/7000

299 Élément ornemental d'hamçon à flétan sculpté d'une combinaison totémique liant un poisson à un personnage tirant la langue.

Bois à patine claire. Longueur : 22,8 cm.

Canada. Colombie Britannique.

Peuple Haïda ou Kwatiul.

200/300



297

296

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'ESTIMATION

Le prix de vente estimé de chaque lot est inscrit au catalogue. Et sert uniquement d'indication. Il est important de savoir que les estimations sont préparées bien avant la vente et peuvent être sujettes à révision. Les estimations ne comprennent pas les frais à la charge de l'acheteur, ni la TVA.

Pour tout lot dont l'estimation est indiquée comme étant « sur demande », il convient de contacter directement l'expert en charge de la spécialité (dont les coordonnées sont disponibles sur notre site www.rennesencheres.com).

Le prix de réserve :

Le prix de réserve correspond au prix minimum confidentiel au-dessous duquel le lot ne sera pas vendu. Il ne peut être supérieur à la fourchette basse de l'estimation indiquée au catalogue.

CONDITIONS D'ACHAT

Frais à la charge de l'acheteur :

Outre le prix d'adjudication dit prix « marteau », l'acheteur devra acquitter des frais s'élevant à 25% TTC.

Exposition avant la vente :

L'exposition précédant la vente est ouverte à tous et n'est soumise à aucun droit d'entrée.

Les spécialistes de RENNES ENCHERES y sont à la disposition des enchérisseurs potentiels et du public pour tout renseignement ou conseil.

Ils peuvent notamment établir sur demande des rapports verbaux sur l'état de conservation des lots. Les indications de provenances sont pour la plupart des informations fournies par les vendeurs. Seules sont garanties les descriptions des œuvres telles qu'elles apparaissent au catalogue ou au procès verbal. Il est essentiel de poser vos questions sur l'état des lots avant la vente. Aucune réclamation ne pourra être acceptée après l'adjudication.

Participer à la vente :

Les acquéreurs potentiels doivent présenter :

- Personnes physiques : 2 pièces d'identité officielles (Permis de conduire, carte d'identité, passeport).
- Sociétés : un extrait K-BIS et le n° de TVA intracommunautaire. (Pour les sociétés de droit étranger à l'Union européenne, il est demandé de contacter le service comptabilité de RENNES ENCHERES).

Toute personne souhaitant enchérir pour le compte d'un tiers doit fournir non seulement deux pièces d'identité officielles attestant de sa propre identité mais également deux pièces d'identité officielles attestant de l'identité du tiers, ainsi que le pouvoir signé par ledit tiers à cette personne. RENNES ENCHERES n'accepte pas les paiements par les tiers. RENNES ENCHERES ne peut accepter que le paiement émis par le client lui-même et non par la personne portant enchères pour le compte de ce client. Il sera demandé à toute personne politiquement exposée (PPE) de le faire savoir. Le commissaire-priseur accepte les enchères des personnes présentes dans la salle, les enchères téléphoniques et les enchères exécutées en accord avec les ordres d'achats transmis à RENNES ENCHERES avant la vente.

Le commissaire-priseur peut également enchérir pour le compte du vendeur jusqu'au prix de réserve.

Le commissaire-priseur n'a pas à notifier les enchères portées pour le compte du vendeur.

Participer à la vente en déposant un ordre d'achat :

Pour la commodité des enchérisseurs ne pouvant assister à la vente en personne, RENNES ENCHERES se chargera d'exécuter les ordres d'achat selon leurs instructions.

RENNES ENCHERES s'engage à obtenir le lot au meilleur prix possible en leur faveur et ne peut être tenue responsable pour un oubli ou une situation ne permettant pas d'effectuer les enchères demandées. Les ordres d'achat doivent être remis par écrit avant la vente. Ils peuvent être envoyés par courrier ou mail ou en utilisant le formulaire prévu à cet effet sur notre site Internet www.rennesencheres.com.

Les ordres d'achat doivent être donnés dans la devise du lieu de la vente, à savoir leuro (€).

Dans le cas où deux offres écrites seraient soumises au même prix, la priorité sera donnée à celle reçue en premier.

Participer à la vente par téléphone :

Nous sommes à votre disposition pour organiser des enchères téléphoniques pour les œuvres d'art ou objet de collection dont la valeur est supérieure à 150€.

Les acquéreurs potentiels devront informer RENNES ENCHERES de leur désir d'enchérir par téléphone au moins

24 heures à l'avance. Ils seront alors contactés par un collaborateur de l'étude pendant la vente quelques minutes avant le passage des lots les intéressant. RENNES ENCHERES ne peut pas être tenue responsable d'un oubli ou d'une situation ne permettant pas d'effectuer les enchères demandées.

Participer à la vente en LIVE :

Pour la plupart de nos ventes, vous pouvez enchérir par Internet en direct au moment même de la vente, sur : - www.interencheres-live.com, des frais additionnels de 3%HT soit 3.60% TTC seront facturés pour le compte d'Interenchères. - www.drouotonline.com, des frais additionnels de 1.5%HT soit 1.8% TTC seront facturés pour le compte de drouot digital. - Les achats sur le Live se font par prélèvement via les coordonnées de votre carte bancaire jusqu'à concurrence de 750 euros, le solde se fera à votre convenance.

Ciôture des enchères :

Le coup de marteau et le prononcé du mot « Adjugé » par le commissaire-priseur habilite indiquent la fin des enchères et la formation d'un contrat de vente entre l'acheteur et le vendeur. Les résultats des ventes cataloguées seront consultables sur notre site Internet www.rennesencheres.com.

MODALITES DE PAIEMENT

Sous réserve d'accord particulier entre l'acquéreur et RENNES ENCHERES avant la vente, le paiement du lot sera effectué directement par l'acquéreur, RENNES ENCHERES ne pouvant accepter le paiement par un tiers.

La vente se fait expressément au comptant. L'acheteur devra régler le prix d'achat global, comprenant le prix d'adjudication, les frais et taxes.

Cette règle sera applicable même si l'acheteur souhaite exporter le lot.

Le paiement peut être effectué :

- Par chèque en euros €
- En espèces en euros € dans les limites suivantes : Jusqu'à 1 000€ pour les résidents français et 15 000€ pour les non-résidents français.
- Par carte bancaire sur place uniquement ou via le lien de paiement sécurisé
- Par virement en euros € sur le compte de RENNES ENCHERES : Crédit Mutuel de Bretagne
IBAN : FR76 1558 9351 0901 6911 3014 140
BIC : CMBRFR2BARK

En cas de défaut de paiement :

Conformément aux dispositions de l'article L.321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien sera remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant. Si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, il nous donne tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, à notre choix, soit de poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes qui nous paraîtraient souhaitables.

En outre, RENNES ENCHERES se réserve le droit de :

- Rejeter lors de toute vente future, toute proposition d'enchère faite par l'acheteur
- Entamer toute procédure qu'elle jugera nécessaire et adéquate
- Faire supporter au fol enchérisseur toute moins-value éventuelle par rapport au prix atteint lors de la première adjudication, de même que tous les coûts, dépenses, frais légaux et taxes
- RENNES ENCHERES est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425. Tout bordereau d'adjudication demeure impayé auprès de RENNES ENCHERES ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS. (cf. conditions sur notre site internet)

TVA :

En règle générale, RENNES ENCHERES mettra les lots à la vente sous le régime de la marge. Ce régime évite que la TVA soit facturée sur le prix d'adjudication des lots mais se traduit par la facturation d'une TVA de 20% sur les frais à la charge de l'acheteur. Cette TVA n'est pas récupérable. Elle est elle-même incluse dans les frais à la charge de l'acheteur.

Sur demande formulée immédiatement après la vente par des entreprises assujetties à la TVA, RENNES ENCHERES pourra facturer la TVA sur le prix total (prix d'adjudication et frais à la charge de l'acheteur).

Ceci permettra à l'acheteur assujéti de récupérer la TVA ainsi facturée, mais ces lots ne pourront pas être revendus sous le régime de la marge.

Pour tout renseignement complémentaire concernant ce sujet, veuillez contacter le service comptabilité de RENNES ENCHERES. MODALITES DE DELIVRANCE (formalités de transport, emballage, manipulation) :

Pour une expédition, vous pouvez contacter :

Pierrick BERTRAND de Mail boxes Rennes :
mbe2824@mbefrance.fr ou 02.23.45.34.82 ou
<https://www.mbefrance.fr/fr/envoi/rennes/2824>
The Packengers :
hello@thepackengers.com ou 01.76.44.00.90

Pour une livraison vous pouvez contacter :

ROAZHON Déménagement :
roazhondemenagement@gmail.com ou 06.07.13.08.42
DP Transport : didiergela@gmail.com ou 06.60.14.07.84

Défaut de retrait des achats :

Si les achats n'ont pas été retirés dans les 15 jours suivant la vente, que le paiement ait été effectué ou non, RENNES ENCHERES aura la faculté de faire transférer, au frais de l'acheteur, les biens vendus dans des entrepôts, éventuellement tenus par une tierce personne. Des frais de stockages de 12€ TTC par lot et par semaine seront facturés, toute semaine commencée est due en entier.

Les biens achetés ne seront délivrés qu'après paiement intégral des frais de transport, manipulation, entrepôt, ainsi que tous autres frais et plus généralement parfait paiement des sommes pouvant rester dues à RENNES ENCHERES.

Certificats d'exportation :

Des certificats d'exportation pourront être nécessaires pour certains achats et, dans certains cas une autorisation douanière pourra également être requise (notamment CITES).

L'Etat français à la faculté de refuser ou d'accorder un certificat d'exportation au cas où le lot est réputé être un trésor national. RENNES ENCHERES n'assume aucune responsabilité du fait des décisions administratives de refus de certificat d'exportation pouvant être prises. La déclaration par l'état en trésor national ou l'interdiction de sortie du territoire ne peut annuler l'adjudication. Quant aux objets comportant des éléments végétaux ou animaux, il faut noter qu'il s'agit ici d'objets d'art et d'objets ethnographiques anciens et traditionnels ouvragés et non d'éléments biologiques bruts. Dans ce cas les éléments biologiques qui les composent ont été récoltés et ouvragés de façon traditionnelle dans les contextes culturels originaux et traditionnels à l'époque ancienne de ces cultures. Les œuvres de fabrication traditionnelle et ancienne pré-date le CITES et étant « antique » (ayant plus de 100 ans d'âge) pré-date 1947. Ils sont exonérés de CITES ou CIC lors de transaction et transport sur le territoire français ou à l'intérieur de l'UE et sont en libre circulation. Pour certaines espèces l'exportation hors U.E. oblige l'obtention d'une certification CITES ou un CIC qui est à la charge de l'acheteur.

CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction)

UICN (Union internationale pour la conservation de la nature)

Les Annexes I et II de la CITES se transcrivent en Annexes A et B dans l'Union Européenne qui peut être plus restrictive.

Important : La possession des documents exigés par la CITES pour les spécimens appartenant à des espèces classées en Annexe A ou B permet leur commerce et leur transport à l'intérieur de l'U.E. Mais n'autorise pas pour autant leur exportation. Il faut, pour les exporter hors U.E., solliciter auprès du service CITES géographiquement compétent, un permis d'exportation.

Attention : un permis d'exportation peut être refusé par l'U.E. mais s'il est donné ceci n'implique pas la délivrance automatique du permis d'importation correspondant par le pays de destination : se renseigner au préalable. Toutes ces démarches sont à la charge de l'acheteur. Un état de cause, le refus d'une délivrance de CITES ou CIC, n'a aucun effet sur la conclusion définitive de l'adjudication.

Pour tout renseignement complémentaire concernant ce sujet, veuillez contacter le service comptabilité de RENNES ENCHERES.

Assurance :

L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions dès l'adjudication. RENNES ENCHERES décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir en cas de défaillance de l'acquéreur à ce titre.

RE

**RENNES —
ENCHÈRES
BRETAGNE**



298

RENNES ENCHERES - Carole JEZEQUEL - Commissaire-priseur
32, place des Lices - 35000 Rennes - Tel. 02 99 31 58 00
art@rennesencheres.com - www.rennesencheres.com